

Tayeb Zitouni veut restreindre le train de vie des députés P. 3

**CRÉSUS**  
QUOTIDIEN

MALI  
**Le colonel Goïta, nouveau président de la transition**

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Page 11

UN NOUVEL EXÉCUTIF SERA NOMMÉ APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

# Gouvernement ou compromis ?



*Le Conseil des ministres, qui se réunit aujourd'hui, sera probablement le dernier avant les élections législatives du 12 juin. Au lendemain du scrutin, un nouveau gouvernement sera formé en fonction des résultats, selon la nouvelle loi. Quel exécutif Abdelmadjid Tebboune pourra-t-il composer pour relancer ses chantiers politiques et socioéconomiques visiblement au ralenti depuis des mois ? Page 2*

TRIBUNAL MILITAIRE DE BLIDA

**15 ans de prison ferme pour Abderrazak Chérif** Page 4

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-LIBYEN

**Le privé appelé à s'impliquer** Page 6

CONTESTANT LES RESTRICTIONS IMPOSÉES

**Des Algériens manifestent dans plusieurs villes européennes** Page 4



## UN NOUVEL EXÉCUTIF SERA NOMMÉ APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

# Gouvernement ou compromis ?

**Le Conseil des ministres qui se réunit aujourd'hui sera probablement le dernier avant les élections législatives du 12 juin. Au lendemain du scrutin, un nouveau gouvernement sera formé en fonction des résultats, selon la nouvelle loi. Quel exécutif Abdelmadjid Tebboune pourra-t-il composer pour relancer ses chantiers politiques et socioéconomiques visiblement au ralenti depuis des mois ?**

Le gouvernement actuel doit tomber. Selon les nouvelles règles, si une majorité partisane se dessine lors de ces élections législatives du 12 juin prochain, le président de la République devra choisir un chef de gouvernement parmi les membres de cette majorité. Sinon, il pourra désigner un Premier ministre et sélectionner des ministres parmi les chefs de partis ou les élus qui sembleront représentatifs des citoyens en plus de compétences politiques ou technocratiques susceptibles de prendre en charge des portefeuilles ministériels.

### COURTISANERIE...

Des acteurs politiques se préparent. Dans la tradition ancienne de la courtisanerie, certains s'arrangent dans leurs interventions publiques à plaire au Président de la République. Des slogans revendiquant la stabilité contre les partisans du «hirak dénaturé» aux engagements à continuer le «développement des zones d'ombre», les discours de campagne s'adressent parfois plus à Abdelmadjid Tebboune et à ses conseillers qu'aux potentiels électeurs. En politique, rien d'innocent. Les chefs de partis lorgnent du côté du gouvernement qui doit changer au lendemain du



12 juin. Certains se voient déjà ministres, ambition légitime et offre de services permanente de partis qui ont fait allégeance dès le 12 décembre 2019 au soir, lorsque le candidat à la présidentielle Tebboune venait de remporter la majorité des voix.

### ECHECS ET LEÇONS

Or, cette fois, l'exécutif devrait s'affirmer plus politique que ce gouvernement de prétendus technocrates dont les ministres, à quelques exceptions près, n'ont pas réalisé les résultats escomptés dans le cadre de la Nouvelle Algérie. Pas assez engagés, en stand-by pendant les mois de convalescence du Président en Allemagne, mal coachés par le Premier ministre Abdelaziz Djerad qui a semblé évoluer en solo, inexpérimentés pour certains en matière de communication, de managements ou carrément incompétents, les ministres des différents gouvernements Djerad n'auront été ni politiques ni technocrates

en définitive. Certains ayant été débarqués plus tôt que les autres pour fautes graves ou faillite dans leur mission. Ceux du Travail, de l'Industrie ou des Postes et télécommunication... Tandis que les tenants du Commerce ou de la Jeunesse et des Sports ont été maintenus malgré des performances plus que douteuses...

### ALLIÉS ENCOMBRANTS

La formation d'un nouveau gouvernement, en respectant les équilibres entre les différents courants politiques ayant participé aux élections législatives, ne sera pas aisée pour le président de la République échaudé par l'expérience de ses premières équipes de ministres incapables d'impulser le changement. Difficile aussi de zapper certaines candidatures tacites des leaders bienveillants vis-à-vis de la feuille de route du premier magistrat du pays comme c'est le cas pour le leader de Jild Jadid, Sofiane Djillali, qui a nié

toute intention d'occuper un poste mais qui s'affirme comme l'un des intellectuels les plus éclairés de la nouvelle alliance présidentielle en gestation depuis quelques mois. Il en est de même d'anciens courtisans de Bouteflika tels Belaïd Abdelaziz, à la tête du parti El Moustakbal voulant incarner le courant nationaliste ou Abdelkader Bengrina dont la formation El Bina se veut la locomotive de la mouvance islamiste qui s'est ralliée à Tebboune. D'autres personnages, moins en vue mais aussi ambitieux, sont aussi en attente d'une promotion en guise de récompense suite à leur engagement auprès du président. Sans oublier la nécessité de replacer les ministres qui ont été plutôt à la hauteur de leurs missions tels celui du département de la Justice, craint mais efficace ou le patron de l'Energie et des Mines qui a lancé plusieurs projets concrets.

### ET L'OPPOSITION !

Il en est ainsi, Abdelmadjid Tebboune devra faire du neuf malgré des mentalités pas toujours en phase avec sa volonté affirmée de réformer le système. Seuls le FLN et le RND semblent se résigner à perdre leurs places de leadership qu'ils ont longtemps occupées sous la gouverne du président déchu. Abou El Fadhel Baâdji a subi l'humiliation du rejet de son dossier de candidature alors que Tayeb Zitouni du RND fait profil bas, en espérant sauver les meubles grâce à ses réseaux au sein de l'administration et des organisations de masses pas encore régénérées. Par ailleurs, le président de la République pourrait tenter une réconciliation avec les partisans du boycott en proposant des postes importants aux leaders des partis actifs de l'opposition traditionnelle. On pointe du doigt le FFS dont une partie de l'élite dirigeante se serait engagée pour participer à ces élections du 12 juin sans pouvoir convaincre la base militante. Cependant, entre le partage du pouvoir pour une concorde politique et la composition d'un gouvernement de rupture, le choix risque de devenir cornélien. Pourvu que la promotion des personnes passe après les intérêts supérieurs de l'Algérie, comme l'ont dicté les idéaux de Novembre ou les revendications du 22 Février 2019.

Nordine Mzala

## DÉNONÇANT «UNE REMISE EN CAUSE» DES ACQUIS DÉMOCRATIQUES

# RCD : «La situation est grave»

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), a qualifié la situation que vit le pays de «grave», estimant que la répression et les arrestations ne peuvent pas participer à la recherche d'une solution à la crise.

Le RCD dont le Secrétariat national s'est réuni, vendredi, en session mensuelle, a dressé un bilan peu reluisant de la situation, à la lumière des événements que connaît le pays depuis quelques semaines. Une réunion qui intervient «dans un environnement dominé par les atteintes multiples et récurrentes aux libertés, une répression tous azimuts», critique d'emblée le parti dans un communiqué rendu public, hier. Pour le parti de Mohcine Belabbas, «la situation est grave et le pays traverse une dangereuse et sombre période de son histoire récente». Il s'agit d'«une remise en cause brutale des acquis démocratiques en vue d'une hypothétique restauration d'un ordre révolu», déplore-t-il encore. Estimant que le mouvement de Février 2019 est «une lame de fond pour l'instauration d'un système politique bâti sur les fondements universels de la démocratie et de la justice», le RCD refuse de considérer cet éveil populaire comme un quelconque phénomène de mode qui peut disparaître avec le temps, ni une folie collective qui

peut être durablement contenue par des moyens coercitifs. Bien au contraire ! Car, «remplir les prisons, jeter l'anathème sur des populations entières et quadriller les rues du pays rappellent une facette douloureuse des tentatives de pacifications subies par le peuple algérien en lutte pour son indépendance» et dont le résultat «est connu de tous». Sur le plan politique, les membres de l'exécutif du RCD ont constaté «une accélération vertigineuse et dangereuse du déploiement de l'arsenal répressif». Une «escalade» qui obéit à un plan qui «va au-delà de la tenue (ou non) des législatives», soupçonnent-ils, mettant le doigt sur les pressions que subissent les démocrates. «Désormais, la criminalisation de l'action politique contre le camp démocratique est assumée», constate le parti pour qui «l'acharnement» contre son chargé de l'information, Atmane Mazouz, les élus du parti et ses militants «est annonciateur du choix du pire» contre cette mouvance. Et c'est dans cette conjoncture, critique-t-il, que «le pouvoir se lance, une fois de plus, dans une tentative de réunir les adeptes du partage de la rente autour de sa démarche d'organiser un simulacre d'élections législatives en se lançant dans une Ansej élective à coût de milliards». Une allusion à peine voilée à

l'encouragement des listes indépendantes et à l'aide de 300 000 DA accordée par l'Etat aux candidats âgés de moins de 40 ans. Sur le plan socio-économique, le Secrétariat national du RCD, s'est dit «inquiet» de la gravité de la situation dans le pays et «la dégradation dangereuse» du pouvoir d'achat des ménages. Constats qui le poussent à «s'interroger et dénoncer la fuite en avant et l'absence de cap» pour freiner la descente infernale vers la faillite économique et financière qui, d'après lui, «aggraverait davantage le quotidien des Algériens».

Enfin, et au registre de la gestion de la pandémie de Covid-19, le parti a relevé qu'au moment où, en interne, l'heure est à l'allègement des dispositifs de confinements et à la reprise des activités, «notre pays est maintenu en statu quo d'hibernation». «Les récentes annonces conditionnées d'ouverture sélective des espaces aériens et terrestres commencent déjà à soulever l'indignation d'une partie de notre communauté à l'étranger qui dénonce une extorsion pécuniaire indécente pour un droit d'entrer au pays, alors que plusieurs nations où sont établis des membres de la diaspora sont exclus sans raisons», écrit le RCD.

Aïssa M.

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

CARNETS DE CAMPAGNE

# Tayeb Zitouni veut restreindre le train de vie des députés

**Au neuvième jour de la campagne électorale et voyant devant lui s'ouvrir un grand boulevard en l'absence des principaux partis démocrates, le leader du MSP**

**Abderrezak Makri s'y voit déjà en grand vainqueur de ces législatives. Et il n'arrête pas de mettre en garde contre d'éventuelles fraudes...**

Le SG du RND, Tayeb Zitouni veut restreindre le train de vie des députés et des hauts fonctionnaires de l'Etat. Il a indiqué hier à Oran que si son parti obtient la majorité aux législatives, il soumettra la question des avantages et des primes octroyés aux députés et des hauts fonctionnaires de l'Etat au débat. «Les députés bénéficient d'un salaire fixe ainsi que des primes et autres avantages sans compter l'immunité parlementaire sans qu'ils soient en mesure de répondre à leurs obligations. D'ailleurs beaucoup d'entre eux n'assistent pas aux séances et délibérations de l'Assemblée nationale ce qui autorise à revoir ces multiples avantages qu'ils perçoivent» dit-il. Le premier responsable du RND a aussi évoqué le cas de hauts cadres de l'Etat qui bénéficient après dix ans de travail d'une retraite dorée à 100%. Même en cas de décès de la personne, ses ayants-droit bénéficient de la même mensualité, a-t-il fait savoir. Zitouni n'a pas caché ses inquiétudes quant à la politique de pourvoir l'Assemblée nationale de listes de candidats indépendants faisant savoir qu'il «ne suffit pas d'avoir un diplôme supérieur pour pratiquer la politique qui est l'apanage de personnes rompues à la chose et structurées dans les partis» dit-il encore. Quant à la prise de bec entre Bengrina et Abou El Fadl Baâdji, Zitouni regrette cette situation la qualifiant de «médiocre». Le président du MSP, Abderrezak Makri, a appelé vendredi à Souk Ahras, à la «nécessaire valorisation des potentialités économiques et touristiques des wilayas frontalières pour relancer le développement du pays». Makri a affirmé que les défis économiques actuels «imposent une vision économique alternative. La présente conjoncture impose le recours à une vision économique alternative à la rente pétrolière au travers d'un diagnostic réel de la situation économique locale et nationale». Il a plaidé, à ce propos, en faveur d'un «marché commun avec les pays voisins via la valorisation des spécificités économiques des zones fronta-



lières», rappelant que le programme de son parti intitulé «le rêve algérien» repose, dans son volet économique, sur trois axes, à savoir la solidarité, le secteur privé et le secteur public. Proposant de «transformer la zakat en système économique qui contribue à la création de micro-entreprises afin de combattre le chômage», Makri a ajouté que le modèle économique auquel aspire l'Algérie «nécessite la diversification des revenus nationaux et repose sur l'agriculture, le tourisme et les micro-entreprises» pour générer de la valeur ajoutée de sorte à opérer une mutation économique qui réponde aux exigences actuelles. Le président du MSP a également promis qu'en cas de victoire lors des prochaines législatives, il «optera pour le dialogue avec tous les Algériens y compris «ceux qui ne participent pas aux élections», faisant état de sa «disponibilité» à œuvrer en faveur «d'un consensus national et la constitution d'un gouvernement d'union nationale composé de compétences afin d'apaiser le climat politique et économique et encourager l'investissement», a-t-il encore ajouté. Depuis Médéa, le président du parti Jil Jadid, Soufiane Djilali, a affirmé que l'édification d'un véritable Etat de droit, garant des libertés fondamentales, «passe par l'implication active de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, appartenance ou tendance, ainsi que par un partage des responsabilités et des devoirs». Un travail «laborieux et de longue haleine» doit être mené par les citoyens pour atteindre cet objectif, a-t-il ajouté. Soufiane Djilali a ajouté que le changement «passe inéluctablement par le renouvellement de la composante de

l'Assemblée populaire nationale. D'autres étapes, aussi importantes, nous attendent dans un proche avenir et nous devons nous préparer dès maintenant» a-t-il averti.

## UNE SPÉCIALISTE DE LA SÉMIOLOGIE DÉPLORE L'ABSENCE DE PHOTOS DE FEMMES

Le président du parti El Fadjr El Jadid, Tahar Benbaïbeche, a considéré depuis à Jijel, que la future Assemblée populaire nationale «ranimera» la politique du pays. Le même responsable politique a déclaré être «fermement convaincu. La composition de la future APN aura un rôle primordial dans l'animation de la vie politique» au vu de ses prérogatives prévues par la Constitution en matière d'amendement ou de proposition de lois, d'interpellation du gouvernement et de constitution de commissions relatives à toutes les questions intéressant l'opinion publique, contrairement aux assemblées précédentes où les élus se contentaient de tout approuver, a ajouté Benbaïbeche. Comme il a également indiqué que «si nous assurons la transparence des prochaines élections, le taux de participation importera peu, car de cette transparence sortira une APN digne de la confiance populaire, tandis qu'en cas de fraude avérée, le statut-quo perdure et nous perdrons de nouveau la confiance du peuple». Quant au président du FNA, Moussa Touati, celui-ci a affirmé, depuis Tiaret, que son parti «place à la tête de ses intérêts le soutien de la politique étrangère du pays et la récupération de fonds détournés». Touati a souligné qu'au cas où des candidats du FNA seraient élus à l'APN,

«notre parti placera au centre de ses intérêts le soutien de la politique étrangère et la récupération de fonds détournés», a-t-il précisé. L'orateur a aussi appelé à «la nécessité de mettre en place les mécanismes nécessaires pour récupérer l'argent détourné qui est un bien du peuple». Il a considéré que la prochaine Assemblée «doit être une autorité législative réelle et indépendante, contrairement à ce qu'il a été dans le passé». Il a ajouté que le FNA «décèle des indices de la sincérité et la volonté de l'Autorité à organiser des élections législatives transparentes». Abdelaziz Belaid a affirmé à Djelfa que son parti, «était en faveur de la différence d'opinions et de la pluralité des courants politiques partageant l'objectif d'atteindre une Algérie unie et unifiée. Belaid a indiqué que «rien n'empêche une différence dans les opinions et les courants politiques, en ce sens que chaque parti a sa propre vision et opinion, or toutes les positions doivent servir les intérêts du pays». Alors que les campagnes d'affichage débordaient souvent en dehors des espaces réservés lors de précédents rendez-vous électoraux, quelques affiches de candidats tapissent les panneaux installés par les collectivités locales dans les rues et quartiers de la ville d'Alger.

Dans des communes comme Kouba, Bab El-Oued, Bouzaréah, Belouizdad, Hussein-Dey, Sidi M'hamed ou encore Bab-Ezzouar, qui comptent plusieurs sites d'affichage chacune, peu d'affiches de formations politiques en lice pour les législatives ont fait leur apparition timidement après le lancement de la campagne électorale. La directrice de campagne du parti Jil Jadid pour la wilaya d'Alger, Meriem Saidani, a expliqué que sa formation politique a fait le choix de retarder l'affichage à la fin de la première semaine de campagne pour «laisser le temps aux citoyens de s'habituer à cette ambiance de campagne électorale et éviter la dégradation des affiches». Évoquant les différentes conceptions qu'elle juge «improvisées» pour cause d'utilisation abusive des applications d'infographie accessibles aux profanes, Nesrine Saâdoune l'universitaire et enseignante de sémiologie à l'Ecole supérieure de journalisme, évoque la volonté de la majorité des candidats de «toucher la fibre patriotique de l'électeur» par l'utilisation des couleurs de l'emblème national, alors que le fond bleu, «symbole de calme et de confiance», fait parfois son apparition. Elle relève également l'exploitation de symboles religieux dans la conception des affiches de candidats pour jouer sur la fibre religieuse des électeurs et une représentation parfois «négative» de la femme par une tendance à cacher les visages des candidates qui pose un «sérieux problème de crédibilité et de confiance».

Mahmoud Tadjer

CAMPAGNE POUR LES LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

## Les interventions axées sur le développement local et la stabilité du pays

Le développement local, notamment dans les zones d'ombre et éloignées, et la poursuite du processus institutionnel à travers l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), comme gage de stabilité, ont constitué les principaux points abordés par les intervenants vendredi soir dans le cadre de la campagne électorale des législatives du 12 juin. A Sidi Bel-Abbès, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a indiqué que son parti présentait un «programme complémentaire susceptible de relancer le développement local à travers l'ensemble des régions du pays». Egalement en campagne à Sidi Bel-Abbès, le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a indiqué que son parti prenait part aux législatives pour contribuer à l'avènement d'un «Etat de justice, d'égalité et de droit». «Nous

voulons, à travers le prochain rendez-vous électoral, construire un Etat de justice, d'égalité et de droit dans lequel le pouvoir appartient au peuple et l'autorité est au service du peuple», a-t-il souligné. La présidente de Tadjamou Amel El Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, s'est engagée, pour sa part, à œuvrer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens des zones éloignées.

A Saïda, le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ) par intérim, Djamel Benzidi, a estimé que «l'élection par le peuple de représentants parlementaires compétents et intègres est la seule voie pour asseoir les fondements d'un nouvel Etat». En campagne à Tlemcen, Lakhdar Benkhellaf, cadre dirigeant du Front de la justice et du développement (FJD), a estimé, de son côté, que «le changement pacifique commence progressivement par l'organi-

sation d'élections intègres devant permettre d'effectuer une rupture avec toutes les pratiques négatives du passé, telle la fraude».

Le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a affirmé à Constantine que «la réorganisation de la pratique politique, en choisissant le 12 juin prochain des représentants du peuple compétents, constitue la seule voie et le meilleur moyen à même de garantir l'avenir du pays, car permettant de renforcer sa stabilité et consolider son unité». Le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrezak Makri, a appelé à Souk Ahras à la «nécessaire valorisation des potentialités économiques et touristiques des wilayas frontalières pour relancer le développement du pays».

Synthèse R. N.

ILS CONTESTENT LES RESTRICTIONS IMPOSÉES

# Des Algériens manifestent dans plusieurs villes européennes

**Plusieurs centaines de ressortissants algériens se sont mobilisés, hier, devant les consulats algériens dans plusieurs villes européennes, notamment françaises, suite à l'annonce des conditions «drastiques» d'entrée sur le territoire algérien.**

C'est le cas à Marseille, Paris, Lyon, Metz, Lille, Grenoble, Milan ou encore Barcelone, où plusieurs membres de la communauté algérienne établie à l'étranger se sont rassemblés devant les sièges des consulats pour exprimer leur colère et exiger la levée des conditions jugées trop contraignantes. Les manifestants ont, entre autres, scandé des slogans et affiché des pancartes hostiles à Air Algérie, «laisse-la se rouiller» ou encore «laisse-la voler vide». Pour rappel, le gouvernement avait récemment annoncé la réouverture partielle des frontières aériennes après plus d'une année de fermeture pour cause de pandémie. Sauf que le Premier ministre a accompagné cette décision par une série de mesures aux frais des ressortissants, visant à contrôler le flux des passagers algériens voulant rentrer au pays, parmi lesquelles, des tests PCR obligatoires, une période de cinq jours de confinement dans un hôtel et des billets d'avion vendus à des prix exorbitants. Selon plusieurs membres du comité scientifique, les mesures annoncées sont certes draconiennes mais légitimes. «Oui, ce n'est pas suffisant, mais c'est une ouverture prudente. L'Algérie a dû son salut au fait que le pays se soit confiné. Et on consta-



te que les chiffres sont stables bien que les Algériens se comportent différemment en matière de respect des règles sanitaires», fait remarquer le docteur Mohamed Bekkat Berkani. Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins rappelle que le pays «est très en retard sur la vaccination».

## AIR ALGÉRIE DÉMENT L'EXISTENCE DU DOCUMENT CIRCULANT SUR LA TOILE

Les liaisons aériennes vont reprendre mais avec une cadence moindre. Il va y avoir deux vols par semaine Paris-Alger

et un vol Marseille-Oran. Avant la Covid-19, le programme était de 5 vols par semaine, rien qu'au départ de Louvigny. L'aéroport Marseille-Provence est passé de 744 516 passagers entre la cité phocéenne et l'Algérie en 2019 à «quasiment rien, si ce n'est quelques vols de rapatriements» en 2020.

Du coup, les prix explosent : en moyenne 800 euros aller-retour contre 350 avant la crise. Plusieurs manifestants dont des porte-paroles ont été reçus par les responsables du consulat. Les manifestants, déterminés, ont indiqué qu'ils

reconduisent la protestation tant que le protocole ne sera pas assoupli.

La direction d'Air Algérie qui n'a toujours pas affiché sa politique tarifaire ainsi que son programme de vols, a démenti hier via un communiqué, rendu public, l'existence d'un pack de confinement largement partagé depuis vendredi sur les réseaux sociaux. Selon la compagnie aérienne, le communiqué en question «est dénué de tout fondement», ajoutant que les services de la compagnie «n'ont aucune relation avec le document qui vise à semer le trouble et tromper l'opinion publique». Le pack en question, qui a provoqué une levée de boucliers des ressortissants sur les réseaux sociaux, indique les tarifs des prestations d'Air Algérie, dans le cadre du confinement obligatoire des voyageurs, à leur arrivée aux aéroports d'Alger, Oran, Constantine. Ainsi, la prise en charge dans un des hôtels réquisitionnés est de 100 euros, pour les deux tests PCR 70 euros, la nuitée d'hôtel par personne 30 euros par personne pour le test antigénique et 10 euros pour les frais de transport de l'aéroport à l'hôtel. Soit un total de 490 euros, sans compter le tarif du billet qui est en fonction de la destination.

D'après les informations rapportées par Le Soir d'Algérie dans son édition d'hier, citant une source au sein des membres de comité chargé de l'organisation des vols d'Air Algérie, ces derniers auraient proposé une offre qui pourrait régler les problèmes de frais de voyage. La compagnie aérienne souhaiterait mettre en place un «pack confinement» estimé à 50 000 DA, un pack qui comprend le prix du billet, les frais d'hébergement et le coût du test PCR.

M. T.

BATNA

## Le moudjahid Amar Guerfi inhumé hier

Le moudjahid Amar Guerfi, dit Hamid, a été inhumé hier après-midi au cimetière de Bouzourane dans la ville de Batna en présence de ses proches, de ses compagnons, des représentants de la famille révolutionnaire, des intellectuels et des citoyens. Décédé vendredi après-midi à son domicile familial dans la ville de Batna, à l'âge de 86 ans, le moudjahid Amar Guerfi a été accompagné dans le recueillement à sa dernière demeure. Le défunt, qui était fondateur et propriétaire de la maison d'éditions Chihab, avait mené plusieurs opérations de Fidayine dans la ville de Batna, avant de rejoindre les rangs l'Armée de libération nationale en janvier 1957, puis arrêté, torturé et emprisonné jusqu'à sa libération en octobre 1961. Considéré comme l'un des notables de la ville de Batna, le défunt avait contribué, au travers de sa maison d'édition Chihab, à enrichir la scène culturelle locale et nationale par de multiples ouvrages. Ce moudjahid avait également consigné ses mémoires dans un ouvrage intitulé «De la guérilla urbaine au maquis de la Wilaya-I parcours d'un Fidayi gentleman» paru il y a quelques mois. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, a adressé hier un message de condoléances à la famille du défunt moudjahid. «C'est avec une profonde affliction et des cœurs résignés devant la volonté d'Allah que le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a reçu la nouvelle du décès du défunt moudjahid Amar Guerfi après un parcours militant riche en hauts faits, le défunt étant connu pour son dévouement pour le pays, lui qui a honoré ses engagements pendant la guerre de libération et dans le cadre du processus de réédification nationale».

L'ALGÉRIE A PARTICIPÉ AVEC UNE CORVETTE

## Fin de l'exercice naval multilatéral Phoenix Express 21

Le ministère tunisien de la Défense nationale a fait savoir, vendredi, que l'exercice naval multilatéral Phoenix Express 21, qui a démarré le 16 mai dernier, selon le communiqué officiel publié par le département national de la Défense tunisien.

Les forces navales de l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, les États-Unis, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, le Royaume-Uni, la Grèce et Malte,

avaient participé à des manœuvres d'entraînement maritimes, en coopération avec le commandement de l'Armée américaine pour l'Afrique (Africom).

Les forces navales de ces onze pays participent à ces manœuvres d'entraînement maritimes, sur les côtes de Bizerte, la Goulette et les côtes nord de la Tunisie, a indiqué le département dans un communiqué.

Ces entraînements visent aussi à

«développer les compétences des militaires par l'échange de leurs expertises». En coopération avec le commandement de l'armée américaine pour l'Afrique (Africom), cinq navires de Tunisie et cinq autres étrangers participent également à cet exercice qui vise à «former ces forces à diriger et à mettre en œuvre une opération maritime conjointe pour faire face aux activités illégales en mer», a ajouté le ministère.

TRIBUNAL MILITAIRE DE BLIDA

## Le général major Abderrazak Chérif écope de 15 ans de prison ferme

Le général-major, Abderrazak Chérif ancien chef de la 4e RM poursuivi pour «enrichissement illicite», «trafic d'influence» et «infraction aux consignes de l'armée» a écopé jeudi dernier quinze années de prison ferme ainsi que la saisie de tous ses biens et de ceux des membres de sa famille considérés par les magistrats comme étant «mal acquis» par le tribunal militaire de Blida. Le procès a eu lieu vendredi dernier suite à l'appel introduit par le général et le transfert de son dossier à la Cour d'appel militaire de la première zone militaire de Blida. L'ancien général a nié toutes les charges retenues contre lui et a refusé de plaider coupable malgré les détails est les preuves

accablantes qui avait été mis à la disposition du juge. Au cours du procès, le procureur a insisté sur les faits reprochés à l'ancien général qualifiant les incidents de très «dangereux», encore plus quand les faits sont liés à un officier de haut rang. Le procureur militaire avait requis une peine de 20 ans d'emprisonnement contre l'ex-général.

La défense, quant à elle, a tenté de prouver l'innocence de son client. Les deux parties ont présenté leurs preuves et leurs arguments en tentant d'obtenir les faveurs et l'avis général de leurs côtés. Après plus deux heures de délibérations, les juges se sont prononcés pour une peine de 15 ans ferme. Le général a

été placé en détention provisoire, puis inculpé en octobre 2019. Pour rappel, le général-major Chérif Abderrazak a joué le rôle capital qu'il a joué dans le cadre de l'opération de Tiguentourine en janvier 2013 durant laquelle il a dirigé d'une main de fer les opérations militaires en exécutant scrupuleusement les ordres du commandement de l'ANP, qui avait réussi à convaincre la présidence de la République de la nécessité d'agir vite pour faire échec aux pressions des puissances étrangères qui ont signifié leur opposition à toute intervention militaire de l'armée algérienne contre les terroristes sous prétexte de sauver la vie des centaines d'otages européens et japonais.

MOHAMED AYADI, SG DU COMITÉ DE LIAISON DE LA TRANSSAHARIENNE

# La réglementation financière est un barrage aux exportations

La route transsaharienne est à 80 % de sa réalisation finale. Sur les 20% restants, 10% sont en cours de travaux et 10% encore à l'état de piste, a indiqué vendredi dernier Ayadi Mohamed, SG du comité de liaison du réseau sur les ondes de la Chaîne III.

Ayadi explique que cet ouvrage va permettre aux opérateurs économiques algériens d'être plus compétitifs, notamment sur le marché africain. La route est comme un accélérateur dans les échanges commerciaux dit-il à ce propos. «Plus de véhicules, c'est plus de produits et les coûts de transport diminuent. Donc, vous devenez automatiquement compétitif», estime le SG. Pour lui, cela ne suffira pas si les blocages administratifs demeurent. «Si je viens avec mon camion et que je suis bloqué durant toute une journée par la douane, où au guichet d'une banque, ça ne sert à rien, puisque cela coûte de l'argent...énormément d'argent à nos opérateurs économiques», déplore-t-il. Ayadi appelle à «la levée des entraves bureaucratiques» pour la prospérité de Tamanrasset et ses environs. Les échanges économiques de l'Algérie avec les pays du continent africain n'excèdent pas le 0,4%. «De plus, expliquait-il récemment, «si nous y avons été, jusqu'ici absents, c'est parce que le prix du baril était au plus haut et que nous avions de l'argent». Le SG du Comité de liaison considère que l'Algérie «se doit, aujourd'hui, de valoriser l'expérience acquise sur de grands projets pour aller la transposer dans des pays en Afrique. Mais pour autant, ce n'est pas évident, en raison des «difficultés d'ordre bureaucratique rencontrées en Algérie, lorsqu'il s'agit d'aller prospecter des projets dans des pays d'Afrique, en particulier. Mais comment capter des parts de marchés dans ces pays quand on y a été absents durant de longues années ?» relève-t-il. Pour Ayadi, là n'est pas le problème, compte tenu des avan-



tages que possède l'Algérie à travers ses ambassades, la présence d'Algériens au sein des institutions de financement et celle de centaines d'ingénieurs de pays formés des années durant par le Comité de liaison de la transsaharienne, «qui sont prêts à nous aider». Seulement, fait-il observer «le barrage, le blocage auquel nous avons toujours été confrontés, a été la réglementation au plan financier. Ce sont les mêmes problèmes, souligne-t-il, qu'ont également rencontrés des agents économiques et les nombreux bureaux d'études quand il s'est agi pour eux d'exporter leurs

produits ou bien leurs services. L'intervenant relève, cependant, qu'il semble, désormais, exister une «volonté exprimée par les hautes instances», de changer les choses, de lever les contraintes «qui verrouillent» la prise de parts de marchés par les produits nationaux à l'exportation. Alors que 9 000 kilomètres de cette voie routière ont été réalisés, sur les 10 000 projetés, le SG du Comité de liaison de la Transsaharienne note que «nous sommes dans la phase de création de corridors», un système facilitant le transit rapide des transporteurs nationaux et étrangers chargés de l'ache-

minement des marchandises vers des pays du continent. A ce niveau, déclare-il, «nous sommes concurrentiels», parce que présents à demeure. Pour ce responsable, l'Algérie a consenti d'énormes moyens pour réaliser son tronçon routier. «Nous avons créé des routes, construit des ponts et des trémies, assuré les travaux d'entretien. Ce qu'il nous reste, c'est changer notre réglementation des changes, afin de prendre nos parts de marchés comme les autres pays «qu'ils soient ou non intégrés au projet» insiste-t-il encore.

M.T

OUVERTURE DU POSTE FRONTALIER TERRESTRE DEBDEB-GHADAMÈS

## Appel à la création d'une zone franche

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a fait savoir hier que l'Algérie est en passe d'achever les préparatifs logistiques et techniques finaux du poste frontalier terrestre de Debdeb-Ghadamès à l'effet d'ouvrir ce point de passage en coordination avec la partie libyenne. «Les deux parties s'attellent à achever les pourparlers finaux pour la réouverture de la ligne maritime reliant Tripoli et Alger en vue de l'exploiter dans le transport des marchandises», a annoncé Boukadoum dans son intervention lors du Forum économique algéro-libyen, ouvert hier à l'hôtel Aurassi d'Alger. «L'ambition de l'Algérie pour le partenariat économique souhaité avec la Libye ne se limite pas à accroître le volume des échanges commerciaux, mais plutôt à encourager le flux d'investissements directs mutuels, mettre en place des joint-ventures et participer au

capital des entreprises, en sus d'autres mécanismes à même de garantir l'utilisation optimale des grandes opportunités de coopération entre nos deux pays», a-t-il affirmé. Afin de faire aboutir cette démarche stratégique, dira Boukadoum, les autorités algériennes «ont pris une série de décisions et de mesures» visant à fournir le cadre institutionnel et juridique à même de «permettre aux opérateurs économiques et hommes d'affaires algériens et libyens de lancer des projets de coopération et des partenariats» qui atteignent le niveau des grandes potentialités dont jouissent les économies des deux pays. De son côté, le ministre libyen de l'Economie et du Commerce, Mohamed Al-Hawij, a appelé hier à Alger à la création d'une zone franche entre l'Algérie et la Libye et l'ouverture du passage frontalier Debdeb-Ghadamès pour renforcer les

échanges commerciaux entre les deux pays. Dans une allocution à l'ouverture des travaux du Forum économique algéro-libyen, Al-Hawij a appelé à l'ouverture du «passage douanier unifié, à composer une équipe de travail pour renforcer les échanges commerciaux, et à ouvrir des lignes commerciales, maritime et aérienne, entre l'Algérie et la Libye». Al-Hawij a évoqué les «relations politiques privilégiées entre les deux pays qui sont un terrain fertile pour le développement de la coopération dans le domaine économique». Al-Hawij a préconisé la conclusion d'un «accord» entre la Banque centrale libyenne et son homologue algérienne pour «faciliter les procédures bancaires» entre les deux parties, l'objectif étant d'encourager les échanges commerciaux et booster la coopération économique bilatérale.

Synthèse R. N.



ILS ONT MANIFESTÉ HIER DEVANT LE CONSULAT D'ALGÉRIE À GAFSA

## Des chômeurs tunisiens menacent de s'exiler en Algérie

Des étudiants universitaires tunisiens ont manifesté, vendredi dernier, devant le consulat d'Algérie de la ville méridionale de Gafsa, demandant à leur gouvernement la création d'emplois permanents. Les manifestants, qui ont défilé dans les rues de la ville jusqu'au siège du consulat algérien, en scandant les slogans revendicatifs et plein de colère à l'encontre du Premier ministre tunisien Hicham El Mechichi et du président Kaïs Saïed. Les étudiants au chômage ont menacé de se réf-

ugier en Algérie au cas où leurs demandes ne seraient pas prises en compte et ont entonné : «Oh, Mechichi, occupe-toi de nous, sinon l'Algérie le fera. Oh, Tebboune jette un coup d'œil sur nous, nous vivons la misère». Devant le consulat, les manifestants ont rappelé aux autorités de leur pays leur droit au travail et ont demandé l'asile en Algérie en réponse au non-traitement de leur dossier par les autorités tunisiennes. Enfin et en prévision de l'ouverture de la saison estivale en Tunisie, le

chef du gouvernement tunisien a annoncé dans un communiqué un assouplissement des restrictions sanitaires le 1er juin, date de l'ouverture progressive des frontières en Algérie. Ainsi les voyageurs vaccinés ayant reçu deux doses et les personnes immunisées (c'est-à-dire ayant été contaminées par le Covid-19 depuis plus de 6 semaines et toujours protégées par les anticorps) pourront pénétrer sur le sol tunisien. Ils seront exemptés de quarantaine et n'auront pas l'obligation de présenter

un test PCR négatif à l'embarquement à condition de présenter un certificat de vaccination ou d'immunité délivré par les autorités sanitaires. Les autres voyageurs de plus de 12 ans devront en revanche présenter un test PCR négatif de moins de 72 heures et s'engager à effectuer une semaine complète de confinement dans le lieu de leur choix. Des tests antigéniques aléatoires pourront également être réalisés par les autorités à l'arrivée en Tunisie.

## FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-LIBYEN

# Le privé appelé à s'impliquer

**En tenant compte des capacités concurrentielles et les avantages préférentiels de chaque pays, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a invité hier les hommes d'affaires, algériens et libyens, à contribuer efficacement à jeter les bases solides d'une complémentarité économique entre Alger et Tripoli.**

Dans une intervention à l'occasion de l'ouverture du Forum économique algéro-libyen, Rezig a estimé que cet événement est «une opportunité pour l'investissement et la relance de projets communs pour les opérateurs économiques des deux pays», ajoutant que le secteur privé, qui contribue efficacement aux taux de croissance, «pourrait être le moteur le plus approprié pour une complémentarité économique solide entre l'Algérie et la Libye». Ces rencontres, précisera-t-il, visent à «établir un véritable partenariat, créateur de richesse commune et de postes d'emploi» et à élargir les espaces régionaux pour qu'ils soient une source de développement à moyen et long terme. Et d'ajouter que la large participation des opérateurs économiques des deux pays à ce Forum représentait une nouvelle affirmation de «la conscience commune» quant à l'importance des défis auxquels est confronté l'avenir des peuples et des économies des pays de la région. Le ministre du Commerce a également souligné l'importance d'approfondir «la relation politique privilégiée avec la Libye, pays frère» qui doit être renforcée, insiste-t-il, par «un processus de développement économique intégré, notamment au regard des circonstances géopolitiques actuelles».

### DES ÉCHANGES COMMERCIAUX FAIBLES

Le premier responsable du secteur du commerce en Algérie a indiqué que les perspectives d'échanges commerciaux algéro-libyens, qui «s'inscrivent dans une nouvelle dynamique fondée sur de bonnes relations économiques et commerciales», nécessitent un investisse-



ment efficace qui comprend l'ensemble des secteurs et des domaines pouvant être exploités, y compris celui des services comme la numérisation, les télécommunications, la formation et l'éducation, ainsi que les services pétroliers, le gaz et l'électricité. Pour Rezig, la réussite de ce partenariat est tributaire d'un «accompagnement tangible et pragmatique» des hommes d'affaires de l'Algérie et la Libye, à commencer par la réactivation du rôle du Conseil d'affaires mixte algéro-libyen à travers le rôle institution-

nel de la Chambre de commerce et d'industrie dans les deux pays. A ce titre, il a affirmé que les opérateurs libyens «seront les bienvenus en Algérie, afin d'implanter et de faciliter leurs projets économiques dans divers domaines». Rappelant que les relations économiques algéro-libyennes ont connu au cours des trois dernières années «une nette amélioration» en termes de volume d'échanges commerciaux qui a atteint 59 millions USD en 2020, contre près de 31 millions USD en 2018, Rezig a estimé que le volu-

me d'échanges commerciaux entre les deux pays reste faible par rapport aux capacités que recèlent les deux pays frères. Il a enfin mis l'accent sur l'impératif d'œuvrer avec la logique de partenariat et de complémentarité dans divers domaines à l'effet de relever les enjeux économiques actuels des deux pays, soulignant le rôle que pourrait jouer l'adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) dans l'optimisation des avantages accordés dans le cadre de cet important espace commercial et économique africain. Le Forum a enregistré la participation de 150 opérateurs libyens et 250 opérateurs algériens, représentant différents secteurs économiques, en plus des représentants des différentes chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture et ceux des organisations patronales et autres organismes gouvernementaux dans le domaine économique.

Il est organisé sous forme de séances plénières, d'ateliers et de rencontres bilatérales (B to B). Parmi les principaux domaines de coopération auxquels s'intéresse ce Forum, il y a l'énergie, les produits agricoles et alimentaires, les machines industrielles et agricoles, la santé, les produits pharmaceutiques, les produits électroniques et électroménagers, les travaux publics et les matériaux de construction, le papier, l'éducation, le tourisme, les bureaux d'études et les services. Parallèlement aux travaux du Forum, une exposition sur les produits algériens (biens et services) sera organisée aujourd'hui et demain au niveau du Palais des expositions (Safex) des Pins maritimes d'Alger.

**Hafid Mesbah**

### AVEC LA DEMANDE AMÉRICAINE

## Les prix du pétrole sur une hausse solide

Dans un contexte d'optimisme pour la demande américaine de brut avant le week-end prolongé du Memorial Day qui lance la saison des déplacements d'été, les cours du pétrole ont affiché cette semaine leur plus forte hausse depuis mi-avril. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le dernier jour de cotation à Londres, a terminé à 69,63 dollars, en hausse de 17 cents ou +0,24% par rapport à la clôture de la veille. Sur la semaine, il a bondi de 5,71%. A New York, le baril de WTI pour le même mois s'est légèrement replié de 53 cents ou 0,79% à 66,32 dollars. Mais sur la semaine, il a engrangé 4,81%. Les

cours des deux contrats de référence naviguent proches de leurs plus hauts annuels atteints début mars, à 71,38 dollars pour le Brent et 67,98 dollars pour le WTI. «Ces dernières semaines, nous avons eu une forte demande de carburants aux Etats-Unis et un niveau élevé d'activité des raffineries alors que le week-end de Memorial Day lance la saison des déplacements de l'été», a noté John Kilduff d'Again Capital.

Cette demande de carburants devrait encore s'intensifier dans les semaines qui viennent et booster l'activité des raffineries qui est encore en-deçà du niveau habituel pour la saison à 87% au

lieu de 90% et plus, a indiqué l'analyste Jeffrey Halley, de Oanda, ajoute à cela «le sentiment général sur le marché que l'Opep+ laissera ses augmentations de production inchangées» lors de sa réunion de la semaine prochaine. Les vingt-trois pays signataires de l'accord Opep+, qui regroupe les producteurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et dix alliés se retrouvent mardi prochain pour arrêter leur production de brut des mois à venir. Halley se dit également confiant dans «l'absorption par les marchés internationaux du pétrole iranien», s'il venait à revenir, «au fur et à mesure de la reprise écono-

mique mondiale». L'industrie pétrolière iranienne est soumise à embargo par les Etats-Unis mais une amélioration des relations entre Washington et Téhéran pourrait conduire à l'allègement de ces sanctions et donc à l'arrivée sur le marché d'un volume important d'or noir. Mais selon John Kilduff, les investisseurs guettent aussi les élections présidentielles en Iran alors qu'un candidat ultraconservateur fait figure de favori «ce qui pose question pour les perspectives diplomatiques à venir» et pourrait s'avérer être un facteur à la hausse pour le cours du pétrole.

**R. E.**

### ELLE PRODUIRA DES BATTERIES ÉLECTRIQUES

## Une usine chinoise sera implantée en France

Pour fournir le constructeur automobile Renault, et avec 2 000 emplois à la clé, une usine de batteries électriques du groupe chinois Envision va être implantée à Douai (Nord de la France), a rapporté hier le quotidien français

### LE FIGARO.

«Le chinois va annoncer dans quelques semaines la création à Douai de son usine de batteries électriques en France», indique le journal. «Deux mille emplois y seront créés d'ici à 2025, lorsque le site aura atteint toutes ses capacités», détaille Le Figaro, rappelant que le groupe chinois, spécialisé dans les énergies renouvelables avait annoncé en septembre son intention de s'implanter en France. «L'Etat, la région et l'agglomération vont apporter



leur soutien financier à cette installation», selon le quotidien. Le mois dernier, le Directeur général de Renault, Luca de Meo, avait annoncé qu'il détaillerait prochainement sa stratégie dans la production de véhicules électriques et affirmé dans le Journal du Dimanche que son pôle de fabrication de voitures électriques dans le Nord pouvait «devenir le plus grand d'Europe». Selon le Financial Times de mercredi, le constructeur japonais Nissan est en «discussions avancées» avec le gouvernement britannique pour bâtir au Royaume-Uni une usine géante de batteries qui serait gérée par Envision. Le groupe chinois a acquis AESC, la division de batteries électriques de Nissan, il y a deux ans.

**R. E.**

## CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# «Ensemble pour réduire le nombre d'accidents mortels»

**Le nombre des accidents de la route a connu une hausse importante de l'ordre de 33,43%, durant les quatre premiers mois de l'année en cours, par rapport à la même période de 2020.**

C'est ce qu'a indiqué hier, le sous-directeur de la Prévention et de la Sécurité routière, le commissaire principal Rachid Ghazli, à la Direction de la sûreté publique, lors de la conférence de presse, animée hier par la DGSN, la Direction générale de la Protection civile et la Délégation nationale à la sécurité routière, au siège national de l'information de la Protection civile, à Alger. Cette conférence de presse qui entre dans le cadre du lancement de la campagne de sensibilisation nationale, sur la sécurité routière en milieu urbain, sous le slogan «un été sans accidents» a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts entre les trois partenaires pour lutter contre l'hécatombe routière. Le conférencier a précisé : «Les services de la sécurité publique ont enregistré, durant les quatre premiers mois de l'année en cours, 5 950 accidents, contre 4 459 accidents en 2020, soit une augmentation de 1 491 accidents». Par rapport au nombre de morts et de blessés, le conférencier a indiqué que les services de la Sûreté nationale ont enregistré 7 047 blessés et 216 morts, durant la même période de 2021, une nette hausse de l'ordre de 32,08 % et 11,91 % par rapport à l'année précédente. Selon les données, le facteur humain demeure la première cause de ces accidents en raison de l'excès de vitesse, de la fatigue et du non-respect de la distance de sécurité (30 m). Pour ce qui est des mesures prises par les services de la sécurité routière, il a été procédé, durant l'année 2021 au recensement de 4 674 infractions, dont 1 723 sont liées au transport en commun, 1 180 contraventions pour les taxis et 1 771 délits enregistrés à l'encontre des clandestins. Abondant dans le même sillage, le commissaire principal a déclaré : «Durant le confinement, les services de la Sûreté nationale ont enregistré la mise en fourrière de 9 516 véhicules et 1 061 motos. Il a été recensé 1 336 infractions liées au regroupement de plus de deux personnes, 16 078 sanctions relatives au non-respect de la distance de sécurité, 8 792 infractions portant sur le non-respect des mesures de sécurité durant la vente». S'agissant des opérations menées sur le non port des bavettes, le conférencier a fait savoir que les services de la sûreté Nationale ont enregistré 124 291 infractions et ce, malgré les 310 966 campagnes de sensibilisation effectuées par les mêmes services dans ce sens. Pour sa part, la chargée de communication au sein de la délégation nationale à la sécurité Routière



(DNSR) Mme Khelaf Fatma a précisé que les chiffres recensés sur les accidents de la route sont alarmants. «Durant les quatre premiers mois de l'année en cours, nous avons enregistré 7 833 accidents de la circulation au niveau national, ayant entraîné 963 blessés et 2 459 morts, en ajoutant que la population juvénile représente la proportion la plus importante en terme de morts et de blessés. Concernant la saison estivale Mme Khelaf a mis en avant les

chiffres de celle de 2019, d'après elle l'année 2020 était exceptionnelle à cause de la Covid-19. « Durant cette période, en particulier durant les deux mois de juillet et août nous avons recensé 4022 accidents de la route, ayant causé 658 morts et 5841 blessés, l'équivalent de 64 accidents, 10 morts et 75 blessés par jours. Cette situation est due à la période des vacances, où les routes sont beaucoup plus fréquentées » a-t-elle affirmé. Evoquant les causes principales



des accidents de la route, la responsable de la DNSR a cité en premier lieu l'excès de vitesse qui est en tête avec 17,80 %, suivi par la fatigue, la somnolence et l'utilisation des téléphones durant la conduite. Pour conclure Mme Khelaf a mis en relief le rôle capital de la délégation nationale à la sécurité routière dans la prévention routière et appel les deux partenaires notamment la DGSN et la DGPC à conjuguer leurs efforts pour lutter contre le phénomène des accidents de la route. Le colonel Farouk Achour, directeur de l'information et des statistiques à la Protection civile a mis en exergue la nécessité de multiplier les opérations de proximité durant la saison estivale 2021 pour lutter contre les accidents de la route et autres et contre le Covid-19. «Il est impératif de mettre en place un plan commun entre la Protection civile et la Sûreté nationale en matière de prévention dans la but d'ancrer la culture de la prévention en général sur les dangers et ce à travers des mécanismes préventives au niveau national» a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «Les mois de juillet et août connaissent chaque année une hausse par rapport aux accidents de la route et aux noyades, c'est la raison pour laquelle les unités de la Protection civile doivent redoubler d'efforts». Le responsable de la Protection civile a noté qu'un phénomène nouveau est en train de prendre de l'ampleur, notamment les noyades dans les marres d'eau et les plans. A ce sujet, il dira : «Depuis le 10 mai à ce jour, nous avons enregistré le décès de 37 personnes par noyade dans des marres d'eau dont 29 enfants». Selon lui, la responsabilité de la mort de ces enfants incombe aux parents.

### LE COUP D'ENVOI DONNÉ HIER AUX SABLETTES

Au niveau des Sablettes, chaque partenaire (DGSN, Protection civile et Délégation nationale à la sécurité routière) a présenté son équipement exploité, dans différentes interventions, dans le cadre de la lutte contre les accidents de la route. A titre d'exemple, la DGSN a présenté l'appareil (alcotest) pour détecter les personnes ivres au volant. De son côté, la Protection civile a présenté son matériel d'évacuation des personnes blessées. Une simulation d'un accident de la route a retenu l'attention de l'assistance ce qui a permis de mettre en exergue la parfaite coordination entre les services de la Sûreté nationale et la Protection civile.

Samia Acher

Qahwa fi goubli |

## Zizou cet enfant d'immigré qui a réussi...

Zizou est-il français entièrement à part ou à part dans l'entité ? Mais parlons plutôt foot. Voilà donc un footballeur qui a défendu vaillamment et avec une classe insolente les couleurs de la France mais dont une partie des Français peut-être pas tout à fait comme les autres et se rappellent subitement qu'il porte un prénom et un nom bien de chez nous. Voilà quelqu'un qui n'a pas attendu l'appel de la patrie pour mettre la main à la poche sans attendre rien de personne puisque matériellement bien à l'abri du besoin. Voilà quelqu'un qui a été reçu alors par Jacques Chirac himself pour un dîner convivial et familial à l'Élysée. Voilà

quelqu'un qui a connu tous les honneurs mais qui n'a jamais oublié encore moins renié ses racines. On peut avoir quatre nationalités-si la législation étrangère le permet- mais sa nationalité d'origine sonne toujours plus fort. Et alors ? Où est le problème, si problème il y a ? Zizou est un enfant d'immigrés et donc forcément n'est-ce pas d'extraction modeste. Le père a trimé pour la France et ce n'est que justice si la France reconnaît peut-être pas les siens mais au moins leur apport indéniable à l'économie française. Aujourd'hui Zizou plus algéro-français que franco-algérien sans doute en son for intérieur a fait peut-être encore mieux que son père en remportant la

Coupe du monde au profit de la France en son temps. Oui c'est vrai, il est marié à une Espagnole et alors ? Le bonheur est universel et il s'en trouve même pour épouser leur propres cousines avant d'en subir tous les affres...Zizou vient donc de remporter un double succès d'abord en tant que coach à qui certains médias français notamment ont prêté le pire, ensuite en tant qu'homme qui a pris tout de même un pari pas évident du tout celui de diriger un des plus riches et plus prestigieux clubs de la planète. Le reste tout le reste n'est que commérage et méchanceté gratuite...

A. Zentar

## ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES VILLAGES DE TAZROUT ET LEHRAKTA (SÉTIF) Lancement des travaux

*Les travaux du projet portant alimentation en eau potable (AEP) des villages de Tazrout et de Lehrakta, situés dans la commune de Babor (Nord de Sétif) ont été lancés, a-t-on appris ce week-end auprès des services de la wilaya.*

Le projet, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales, permettra, une fois réceptionné, l'approvisionnement en eau de 1 000 habitants des zones rurales, a précisé à l'APS la même source, soulignant que le délai de concrétisation des travaux ne devrait pas dépasser huit (8) mois. Les opérations consistent en la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 300 m<sup>3</sup> et la pose de conduites sur une longueur de 14, 500 km, ont indiqué les services de la wilaya. La concrétisation de cette opération, qui contribuera à répondre aux besoins exprimés par les habitants de ces villages au cours des dernières années, a nécessité un investissement public de 25 millions DA dégagé sur budget de la wilaya, a-t-on indiqué de même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant l'amélioration des conditions de vie de la population de diverses communes de la wilaya



et la prise en charge de leurs préoccupations, tout en contribuant à garantir la continuité de l'approvisionnement en

eau potable, a-t-on souligné. Elle contribuera, a ajouté la même source, à une meilleure distribution de cette ressource

vitale, à répondre aux besoins des agriculteurs en matière d'irrigation agricole et à les fixer dans leurs régions d'origine. Le raccordement en eau potable des villages et mechtas de la commune de Babor, situés sur les hauteurs de la wilaya de Sétif, connus par leurs accès difficiles et leurs reliefs accidentés, constitue l'une des préoccupations majeures du secteur des ressources en eau ces dernières années à l'échelle locale, compte tenu du manque d'eau enregistré, avaient signalé auparavant les services de la wilaya. Pour rappel, 165 foyers de ces deux villages ont été raccordés, au cours de cette semaine, au réseau de gaz naturel, ce qui a contribué à porter le taux de couverture en cette énergie dans la daïra de Babor (regroupant les communes de Babor et Serdj El Ghoul) à 97 %, selon les dernières statistiques établies par la direction locale de l'énergie.

### AIN TEMOUCHENT

## Fermeture de la plage El Mordjane à titre conservatoire

Les autorités de wilaya d'Ain Témouchent ont décidé de la fermeture à titre conservatoire de la plage El Mordjane située dans la commune de Ouled Boudjemaïa lors de la prochaine saison estivale pour protéger les estivants, a annoncé mercredi dernier le wali, M'hamed Moumen. En présidant les travaux du conseil de l'exécutif, M. Moumen a expliqué que la fermeture de la plage El Mordjane durant la prochaine saison estivale a été décidée pour protéger les estivants contre le risque d'affaissement de la plaine adjacente, déclarant «la protection des estivants est nécessaire. Pour cela, il a été décidé de fermer cette plage à titre préventif tout en prenant toutes

les mesures pour empêcher la baignade». Le wali a indiqué que des mesures pratiques sont entrepris pour protéger cette plage et sa protection contre le danger d'effondrement du plateau adjacent, ce qui nécessite des techniques spéciales, ajoutant qu'il est possible d'ouvrir la plage au milieu de la saison estivale, si les travaux seront achevés. Pour la saison estivale qui s'ouvrira prochainement, il est prévu l'accueil des estivants dans 17 plages autorisées à la baignade sur les 25 que compte la wilaya, qui dispose d'une capacité d'accueil de plus de 1 500 lits répartis entre 32 établissements hôteliers, en plus de 9 camps d'été relevant de plusieurs sec-

teurs qui offre 2 460 lits, selon le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Hamouda Maameri. Le wali d'Ain Témouchent a donné, à l'occasion, des directives à tous les secteurs liés à la préparation de la saison estivale, en vue d'intensifier les efforts portant sur le nettoyage des plages, l'aménagement de diverses installations et l'implication des associations versées dans le tourisme, la culture, l'artisanat et les sports dans l'animation de la saison estivale. A rappeler que la wilaya d'Ain Témouchent a été classée troisième au niveau national du point de vue affluence sur les plages en 2019, avant la déclaration de la pandémie du Covid-19.

### AÏN DEFLA

## Plus de 12 quintaux de viande blanche impropres à la consommation saisis

Les services de sécurité de Aïn Defla ont saisi récemment une quantité de plus de 12 quintaux de viande blanche impropres à la consommation, arrêtant un individu qui envisageait de l'écouler sur le marché, a-t-on appris de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Ayant eu vent d'informations faisant état d'un individu de 32 ans s'adonnant à la vente illicite de la viande blanche après qu'il eut transformé un local loué en abattoir clandestin à hauteur de la cité Khat du chef-lieu de wilaya, les services de la première sûreté urbaine de Aïn Defla, en coordination avec les services de la direction du commerce de la wilaya, ont mis au point un plan minutieux visant sa neutralisation, a-t-on indiqué. Après avoir identifié l'individu en question, les policiers l'ont surveillé de très près, l'arrêtant en début de semaine au centre-ville de Aïn Defla, a-t-on fait savoir. Acculé, l'individu a reconnu s'adonner à cette activité blâmable, a-



t-on souligné, signalant qu'après analyse, les services vétérinaires ont déclaré que cette quantité de viande était impropre à la consommation. «Fonctionnant dans des conditions non conformes aux règles sanitaires, cet établissement s'appropriait à commercialiser des viandes impropres à la consommation humaine et représentant un risque avéré pour la santé

publique», a-t-on noté, observant que la viande saisie a été immédiatement évacuée vers la décharge publique communale pour y être incinérée. Les procédures judiciaires ont été accomplies à l'encontre du mis en cause dans l'attente de sa présentation devant les instances judiciaires compétentes de Aïn Defla, a-t-on indiqué de même source.

### POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL 70 millions de dinars alloués aux producteurs de céréales d'Oran

Une enveloppe financière de 70 millions de dinars a été dégagée pour le soutien des agriculteurs activant dans la filière céréales de la wilaya d'Oran pour l'acquisition de matériel agricole, a-t-on appris du président de la chambre de l'agriculture de wilaya. Ce soutien financier dégagé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a bénéficié à 22 agriculteurs pour l'acquisition d'équipements d'irrigation d'appoint et de goutte-à-goutte avec un soutien à hauteur de 50%, a indiqué à l'APS Brachemi Hadj Meftah, en marge du lancement de la campagne moisson-battage de la saison agricole actuelle à Oued Tielat (Sud d'Oran). Dans ce cadre, le même responsable a appelé à se rapprocher de la direction des services agricoles (DSA) d'Oran afin de bénéficier du soutien de l'Etat pour l'acquisition d'engrais et de semences, ainsi que de moissonneuses-batteuses. Le soutien propre à l'acquisition d'une moissonneuse-batteuse atteint les 60%, a-t-on fait savoir. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour la campagne moisson-battage dans la wilaya d'Oran, notamment près de 100 moissonneuses-batteuses, 965 tracteurs, en plus de l'ouverture de trois points d'assemblage des céréales et d'autres facilitations relatives au paiement des agriculteurs par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) dans un délai de 24 heures, selon le directeur du secteur, Rachid Rahmania. La superficie ciblée par cette campagne est de l'ordre de 39.000 hectares dont 70% destinés à l'orge. Les superficies touchées par la sécheresse sont estimées à 7 800 ha, a-t-on expliqué. En raison de la faible pluviométrie, qui était de l'ordre de 180 millimètres, la DSA prévoit une production pouvant atteindre 400 000 quintaux de différents types de céréales et d'une qualité plus ou moins excellente, selon la même source, soulignant "avec le lancement total du périmètre de la plaine de Mléta, dont la superficie est estimée à 6 200 ha, un saut qualitatif est attendu dans la production de céréales, à noter que la production du périmètre atteint les 200.000 qx". D'autre part, quelque 30 000 qx de céréales devront être collectés dont 70% de blé dur, selon le sous-directeur des semences et de soutien à la production de la CCLS, Ayoub Taïbi, qui a déclaré que les moyens de stockage sont disponibles au niveau de la wilaya d'Oran, dont l'unité des céréales de Sidi Belkheir (Oued Tielat), qui a fait l'objet d'une visite de la part des autorités locales à l'occasion du lancement de la campagne moisson-battage.

GHARDAÏA-EL MENIA

# L'étude de dédoublement de la RN-1 à «une étape très avancée»

**L'étude du projet structurant de dédoublement et de modernisation du tronçon routier de la route nationale Une (RN-1) sur une distance de 260 km reliant les wilayas de Ghardaïa et El Menia, est à «une phase très avancée», a-t-on appris des responsables de la direction des Travaux publics (DTP) de Ghardaïa.**

Inscrite en 2015 avant d'être gelée dans le cadre des mesures d'austérité prises par les pouvoirs publics et d'un coût de 260 millions dinars, l'étude porte essentiellement sur le dédoublement en 2X2 extensible de la voie de la RN-1 reliant le carrefour giratoire entre la R-N-1et la R-N-49 sur une trentaine de kilomètres, Ghardaïa et la ville d'El Menia sur 260 km, dont un tronçon de 72 km traversant la wilaya de Ghardaïa et 188 km dans le territoire de la nouvelle wilaya d'El Menea, a précisé le directeur du secteur, Ali Tegggar. L'étude préliminaire exposée par le bureau d'étude SET-Oran (SETO) devant les autorités locales des deux wilayas et les membres de la société civile a privilégié une variante qui prend en compte le préexistant (ouvrages d'art déjà réalisés, l'élimination des points inondables et les interruptions du trafic routier sur le tronçon durant les crues cycliques des oueds), a indiqué le responsable. Elle prend en compte également les grands projets structurants, à savoir notamment le tracé de la voie ferrée Ghardaïa-El Menia, les pipelines, les réseaux de la fibre optique en favorisant les mesures de sécurité routière selon les normes universelles, a-t-il précisé. Quatre (4) ouvrages d'art d'un coût de plus de 1,7 milliards dinars ont été réalisés durant les dernières années sur les oueds de Metlili, Seb Seb, Ghezellattes et Touil, qui traversent RN-1, a fait savoir M. Tegggar. L'importance stratégique que revêt cet axe routier, qui traverse les Ergs orienta-



le et occidentale et assure la liaison entre le Nord et l'extrême Sud ainsi que les pays subsahariens, a été mise en exergue durant l'exposé par Mohamed Serhani, président directeur général (PDG) de bureau d'étude SETO. Pour le responsable du bureau d'étude, cette infrastructure transsaharienne vise à désenclaver les zones déshéritées, promouvoir les échanges commerciaux entre l'Afrique du nord et l'Afrique subsaharienne et réduire la pauvreté. «Le projet de dédouble-

ment du tronçon de la RN-1, qui contribuera à l'optimisation des conditions de sécurité routière et de transport entre les deux wilayas et à la promotion socio-économique de la région, constitue également un levier structurant pour la dynamique de l'économie nationale et de l'équilibre territoriale», a souligné M. Serhani. L'étude préliminaire présentée projette aussi d'apporter des corrections aux virages dangereux, le remplacement de tous les passages submersibles par

des passages semi-submersibles, la construction de ponts sur des grands oueds, la création d'échangeurs et de passages supérieurs ainsi que des routes d'évitement des zones et localités urbanisées de Mansoura, Ain Lessig et Hassi Lefhal et l'élimination des zones d'ensablement. Toutes les contraintes des zones d'étude sont prises en considération, notamment les terrains agricoles, les zones d'activité, le réseau hydrographique, la fibre optique à proximité du tracé et l'interférence avec les pipelines, a expliqué le responsable du bureau d'étude SETO. Selon l'étude, le coût de réalisation de cette route est estimé à plus de 34 milliards dinars. Classée route express une fois achevée, elle permettra de fluidifier le trafic, de réduire nettement la durée du trajet et le nombre d'accident. Le dédoublement de la RN-1 entre Alger et El Menia sur 800 km est un projet d'envergure et demeure incontestablement celui relatif à l'ouverture de la nouvelle route express reliant le Nord et le Sud, a-t-on souligné, précisant que cette gigantesque voie de communication routière constitue indéniablement un axe structurant. A terme, le projet contribuera d'une manière cruciale à l'essor économique et touristique des régions du sud grâce, entre autres, à l'accessibilité et aux retombées positives générées par les réseaux autoroutiers sur les usagers, en termes de coût, de fluidité et de sécurité dans la circulation des biens et des personnes.

APS/R. R.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE MOYEN AGRICOLE SPÉCIALISÉ DE TIZI-OUZOU

## Atelier sur l'actualisation des formations

L'actualisation des formations des Instituts agricoles figurait au cœur des travaux d'un atelier portant restitution et validation des programmes actualisés de formation initiale et du répertoire des formations qualifiantes tenu à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, vendredi, des organisateurs. Organisé le 26 et 27 mai derniers, l'atelier avait regroupé, au sein de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (ITMAS-Montagne) de Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou) des formateurs d'instituts de différentes wilayas du pays dont Ain Temouchent, Djelfa, Guelma, Timimoune et Alger, a indiqué à l'APS le directeur de l'établissement hôte, Hocine Meziani. A l'issue des travaux de cet atelier, les participants avaient ainsi proposé l'élaboration d'une fiche de formation pour la formation initiale, continue et qualifiante pour les niveaux d'adjoints techniques agricoles (ATA), techniciens et techniciens supérieurs (TS), devant être formés par les instituts agricoles, à compter de la prochaine session de formation. Les fiches de formation devraient inclure, entre autres les conditions d'accès, la durée de formation, le mode de formation et les formateurs. Les participants ont également défini les modules communs à tous les niveaux de formation (ATA, techniciens et TS), dont les cultures générales, le machinisme agricole, la zootechnie générale et les travaux pratiques. Les



matières de spécialisations seront quant à elle arrêtées par chaque institut, selon sa spécialisation et la vocation de la région qu'il couvre, a-t-on indiqué. Initié par le ministère de l'Agriculture et du développement rural, l'atelier visait «la mise en place de solutions d'adaptation pédagogique des formations en fonction des catégories à former». Présidé par le directeur de la formation de la recherche et de la vulgarisation (DFRV) Farid Harouadi et le sous-directeur de la formation, Hamid Ould Youcef, l'atelier visait également uniformiser les référentiels de formation par métiers, la rédaction des fiches descriptives des forma-

tions, l'élaboration d'un répertoire des formations (actuelles et futures) proposées par les établissements de formation et l'élaboration d'un système d'information pour l'actualisation de ce répertoire, a précisé à l'APS M. Ould Youcef. Cet atelier se présentait comme continuité des travaux de réflexion et de production amorcés lors des séminaires pédagogiques tenus à l'ITMAS de Guelma et celui de Ain Temouchent, avec cette fois-ci, l'implication de différents instituts techniques des filières, a-t-il rappelé. Des programmes de formation initiale actualisés et enrichis par l'introduction de nouveaux modules de formation tels l'entrepreneuriat agricole, l'agriculture biologique, la labellisation, le smart agriculture et les énergies renouvelables, ont été proposés dans le cadre de cet atelier, a-t-il fait savoir.

M. Ould Youcef a, par ailleurs, indiqué que les établissements de formation du secteur agricole dont le statut date de 1973) seront transformés en instituts technologiques spécialisés en formation agricole et assureront la formation de trois niveaux (TS, Technicien et ATA). Ils assureront également les activités de vulgarisation agricole et de recherche appliquée dans le domaine agricole en collaboration avec les instituts techniques et de recherche du secteur et des structures de l'enseignement supérieur (écoles, universités), a fait savoir M. Ould Youcef.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'ERGOMÈTRE

## Les rameurs du CSU Oran et de l'Aviron Oranais se distinguent

Les athlètes des clubs CSU Oran et Aviron Oranais se sont illustrés aux épreuves du championnat régional d'ergomètre (aviron en salle), disputé vendredi à la salle omnisports Akid Lotfi d'Oran. Cette manifestation sportive, organisée par la ligue oranais des sociétés d'aviron et canoë kayak, en collaboration la Fédération algérienne de cette discipline, a vu la participation de plus de 90 rameuses et rameurs des catégories cadets, juniors et seniors, issus d'une dizaine de clubs et associations sportives de l'ouest du pays. Plusieurs courses ont eu lieu lors de cette compétition dans les catégories poids léger et lourd en cadets, juniors et seniors (filles et garçons) sur des distances de 500 à 2.000 mètres ainsi que les relais 4 fois 500 mètres, où chacun des compétiteurs était représenté par son bateau virtuel. Cette spécialité a permis aux athlètes de reproduire la technique de base de l'aviron, grâce à des appareils simulant les mouvements, calculent les dépenses énergétiques du rameur ainsi que la distance virtuelle parcourue. Selon les spécialistes, ces épreuves d'évaluation en salle ont été marquées par une bonne organisation ayant permis un bon déroulement des courses. Cette compétition de test à l'ergomètre est une étape d'évaluation physique de chaque concurrent avant le coup d'envoi de la compétition en mer, ont indiqué les organisateurs.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

القرار رقم 1563 / 21 المتضمن تعيين المدير / فلاح علي محافظا محققا لاجراء التحقيق الجزئي لتحديد الاملاك والحقوق العقارية العقارية وهوية الملاك واصحاب الحقوق لانجاز مشروع محطة خلص شط الغار DP بلدية ابن زياد للمادة الشركة لجزائرية لتسيير شبكات نقل الغاز GRTG Est.

إن والي ولاية قسنطينة

بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 المتضمن قانون المعالي المعدل والمتمم بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتضمن التنظيم الإداري لبلاد المغرب بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري المعدل والمتمم بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتقنين والتسيير المعدل والمتمم بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالاملاك الوطنية المعدل والمتمم بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 الذي يحدد لائحة المنطقة بازع الملكية من اجل المساعدة العمومية بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المنطبق بالبلدية بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلق بالولاية لاسيما لهاتين 10 او 11 منه بمقتضى المرسوم رقم 187/93 المؤرخ في 1993/07/27 الذي يحدد كيفية تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 المعدل لقواعد المتعلقة بزاع الملكية من اجل الصنعة العامة والمتمم بالمرسوم رقم 248/05 المؤرخ في 2005/07/10 بمقتضى المرسوم رقم 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يضبط لائحة الاملاك العامة في الولاية ويختصها بمقتضى المرسوم رقم 265/95 المؤرخ في 1995/09/06 الذي يحدد صلاحيات ومساحات التفتيش والتفتيش والاملاك المحلية وقواعد تنظيمها وعملها بناء على القرار الوزاري رقم 2804 المؤرخ في 2018/11/13 المتضمن فتح تحقيق مسبق حول تجزير المشروع المذكور اعلاه بناء على القرار الوزاري رقم 611 المؤرخ في 2019/03/21 المتضمن التسريع بالصنعة العمومية حول التجزير المشروع المذكور اعلاه منظر المراسلة لشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل الغاز GRTG Est رقم 140 المؤرخة في 2021/02/25 المتضمنة الفراج تعيين فلاح علي محافظا محققا لاجراء التحقيق في اطار تجزير المشروع المذكور اعلاه بالشرح من اسفله/ مدير التنظيم والشؤون العامة.

بشور

- المسألة الأولى: تعيين فلاح علي المدير بـ ( EP.LF ) 108 مسكن بـ 05 رقم 06 يومئذ 35000 الجزائر العاصمة -محافظا محققا لانجاز التحقيق الجزئي لتحديد الاملاك والحقوق العقارية وهوية الملاك واصحاب الحقوق المطلوب لزع ملكيتهم لانجاز مشروع محطة خلص شط الغار DP بلدية ابن زياد للمادة الشركة لجزائرية لتسيير شبكة نقل الغاز GRTG Est المسألة 02: يتولى السيد المحافظ المحقق لانجاز التحقيق الجزئي ، بحيث يتلقى الترسيمات والمعلومات والمطابقت المتعلقة بالمطابق ذات الصلة بالمطابق المذكور لزع ملكيتها طول مدة 15 يوما ابتداء من نشر هذا القرار في الجرائد الوطنية وذلك من الساعة الثالثة والنصف صباحا الى الساعة الثالثة عشر ومن الساعة السادسة الى الساعة الثامنة مساء ، ماعدا يوم العطلة يوم بلدية ابن زياد. المسألة 03: يتولى المحافظ المحقق في اطار مهته الاطلاع على كل وثيقة ادارية مائدة واستشارة كل شخص والاستماع الى كل من يراه من شأنه على مطابقة للمخطط الجزئي الخاص بالولاية في قرار التصريح بالصنعة العامة للمطابقة لهذا المشروع ، ويرفق للتصديق الجزئي بوثيقة المالكين واصحاب الحقوق لبلدية اخرى. المسألة 04: يطلب المحافظ المحقق من المحافظ العقاري شهادة ثلاث ان المستندات المفروضة تعكس الواقع الراهن للمطابق والعقارات العقارية المقابلة المعنية ويرفقا بالوثائق المتعلقة. المسألة 05: يتعين على المحافظ المحقق ان يطلب من مصالح السجح العقاري والمطابق العقاري واملاك الدولة لولاية قسنطينة أي معلومات او بيانات تسمح له بالتأكد من صحة الترسيمات والاقوال التي له الحصول عليها في السابق. المسألة 06: يدور المحافظ المحقق محضرا مؤقتا يتولى فيه استلامته الأولى ، ويحدد التاريخ المقرر لتدبير الاملاك والاملاك التي يتلقى فيها المطالب والمطابق والاعتراضات المتعلقة بالمطابق المعنية المطابقة ذات الشأن ، كما يقوم بالاشارة الى المصاحف العزلات والمناطق الجزئية التي يصرف على مطابقتها للاصل ، لمدة 15 يوما ، في الاماكن المقررة والمدروسة بالمسورة القوسون بها من الجهور في مقر بلدية ابن زياد ، مقر دائرة ابن زياد ودوائر مصالح مسح الأراضي والمطابق العقاري واملاك الدولة لولاية قسنطينة. المسألة 07: يمكن لكل شخص ان يحصل طيلة 15 يوما على جميع المطابقت التي للمطابق المحقق ، في ارفع اليه جميع المطالب والمطابق ذات الصلة بالمطابق المعنية المقابلة ذات الشأن ، ويتعين على مديرية املاك الدولة والبلدية انجاز المخطط المنطبق خلال اربعين بالحق التي يمكن ان تملكها الدولة او البلدية في هذه العبارات. المسألة 08: يتلقى المحافظ المحقق من جديد بعد اقتضاء 15 يوما من تاريخ الاصدار الى عن المكان ويجوز محضرا نهائي يتولى فيه استلامته النهائية الذي يمد على اساسها قائمة المالكين ونوي الحقوق المطلوب ملكيتهم. المسألة 09: يتولى المحافظ المحقق طلب التحقيق الذي يتضمن المصاحف الجزئي ، وثيقة القبول المحضرة ذاتها ووثيقة المالكين الى السيد والي ولاية قسنطينة ، مديرية التنظيم والشؤون العامة، في اجل اربعة وعشرين ساعة بعد انتهاء التحقيق. المسألة 10: تشكل لجنة المتابعة من زاع الملكية المكلف بالمالية للخبرة ، كما يجب عليها نشر هذا القرار على الاقل في جرائد وطنية. الصنعة العمومية نشر في: الجرائد / الاماكن العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير املاك الدولة ، مدير الشؤون المالية، مدير المخطط العقاري، مدير مسح الأراضي ، مدير المصالح المتعلقة بالولاية، مدير الشؤون العمومية، مدير التجهيزات العمومية، مدير دائرة ابن زياد ، رئيس المجلس الشعبي لبلدية ابن زياد، المحافظ المحقق بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مسودة لقراراتنا الادارية للولاية.

القرار رقم 1563 / 21 المتضمن تعيين المدير / فلاح علي محافظا محققا لاجراء التحقيق الجزئي لتحديد الاملاك والحقوق العقارية وهوية الملاك واصحاب الحقوق لانجاز مشروع محطة خلص شط الغار DP بلدية ابن زياد للمادة الشركة لجزائرية لتسيير شبكة نقل الغاز GRTG Est.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

MINISTRE DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

MINISTRE DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

TEL/FAX: 022-16-21-72

30 MAI 2021

AVIS DE RECRUTEMENT

LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BAHAMA AHOUCHEK LA BOUTERFRAJ DANS LE GRAND DORAS.

Table with 7 columns: N°, GRADE, MODE DE RECRUTEMENT, CONTRAINDS ACTES, SPECIALITE, NOMBRE, SIB/CADRE D'APPLICATION, AUTRE CONDICTION. It lists two categories: 01 MEDICIN GENERALISTE and 02 PHARMACIEN GENERALISTE.

CONDITIONS D'ACCES

Des candidats sont recherchés pour le poste d'assistant, une copie de la carte d'identité algérienne, une copie de diplôme avec la spécialité en ce lieu, diplôme reconnu, deux exemplaires de telle nature, un dossier complet de 200 Da et une adresse personnelle. Un formulaire de demande de recrutement, une copie de l'attestation d'expérience professionnelle validée le cas échéant par le service de la CNAS pour la période antérieure dans le secteur privé, une copie du permis de travail acceptée par le candidat dans le cadre des différents dispositifs d'intégration sociale des jeunes diplômés, Tout document justifiant les travaux et records accomplis par le candidat.

Les données de ce document sont destinées à servir de référence de l'administration de l'Etat en vertu de l'article 19 de la loi n° 09-08 du 11 janvier 2009 relative à la protection des données personnelles. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. Les données de ce document sont destinées à servir de référence de l'administration de l'Etat en vertu de l'article 19 de la loi n° 09-08 du 11 janvier 2009 relative à la protection des données personnelles.

CRÉSUS # 652 DU DIMANCHE 30 MAI 2021-ANEP2116009813



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

MALI

# Le colonel Goïta, nouveau président de la transition

**La Cour constitutionnelle malienne a déclaré vendredi le colonel Assimi Goïta, chef de l'Etat et président de la transition censée ramener les civils au pouvoir, indique un arrêt de la cour, parachevant le deuxième coup de force conduit par l'officier et les militaires en neuf mois. L'arrêt stipule que le vice-président de la transition, le colonel Goïta, «exerce les fonctions, attributs et prérogatives de président de la transition pour conduire le processus de transition à son terme», et qu'il portera «le titre de président de la transition, chef de l'Etat».**

La Cour constitutionnelle en arrive là après avoir constaté la «vacance de la présidence» consécutive à la démission de celui qui était jusqu'alors le président de la transition, Bah Ndaw. «En raison de la vacance de la présidence de la transition, il y a lieu de dire que le vice-président de la transition assume les prérogatives, attributs et fonctions de président de la transition, chef de l'Etat», écrit-elle. Le colonel Goïta, homme fort du Mali depuis le coup d'Etat qu'il a mené le 18 août 2020 avec un groupe d'officiers, avait fait arrêter lundi le président Bah Ndaw et le Premier ministre Moctar Ouane, cautions civiles de la transition ouverte après «le coup de force». Assimi Goïta avait annoncé mardi les avoir démis de leurs charges.

## HOMME DE TERRAIN

Inconnu il y a un an, chef aujourd'hui d'un Etat dans la tourmente, le colonel malien Assimi Goïta a achevé sa mue sans quasiment jamais se départir de son uniforme et de son béret vert. Une part de mystère subsiste sur ce qui motive l'ancien commandant de bataillon des forces spéciales devenu président d'un pays en première ligne de la propagation terroriste et des multiples maux du Sahel: sacrifice de sa personne ou ivresse du pouvoir? Quand il parle, l'officier au verbe rare dit placer l'intérêt de la nation au-dessus de tout. Mais le doute est levé quant à savoir jusqu'où irait son ascension. La Cour constitutionnelle a déclaré vendredi président de transition celui que personne ou presque ne connaissait jusqu'à ce qu'il apparaisse, silencieux, avec quatre autres officiers putschistes assis à une table devant les caméras pour annoncer aux Maliens le renversement du



président Ibrahim Boubacar Keïta le 18 août 2020. Assimi Goïta, 37 ans alors, avait laissé le colonel major Ismaël Wagué lire le communiqué informant que des soldats avaient décidé de «prendre (leurs) responsabilités», parce que «notre pays, le Mali, sombre de jour en jour dans le chaos, l'anarchie et l'insécurité par la faute des hommes chargés de sa destinée». «Nous n'avons plus le droit à l'erreur. Donc, nous, en faisant cette intervention hier, nous avons mis le pays au-dessus, le Mali d'abord», disait le colonel Goïta en se présentant sommairement le lendemain du putsch qui faisait de lui le nouvel homme fort. Neuf mois après, le propos résonne à l'heure d'un cinquième coup d'Etat depuis l'indépendance, dont deux à l'actif du colonel. Certains des putschistes de 2020 étaient à l'œuvre dans celui qui, en 2012, a

précipité la déconfiture de l'armée face aux rébellions du Nord.

## PARAÎTRE ET ÊTRE

Cette histoire contemporaine, Assimi Goïta en est l'un des acteurs. Fils d'un ancien Directeur de la police militaire, il a étudié au Prytanée de Kati, la principale école militaire du Mali. En 2002, il a été envoyé dans le Nord et y a fait ses armes, basé successivement à Gao, Kidal, Tombouctou, Ménaka, Tessalit. Il a participé au combat contre les rebelles indépendantistes, puis terroristes, et est monté en grade. Pas grand-chose ne distingue l'officier athlétique des hommes en tenue de combat qui l'accompagnent partout. «Paraître, ce n'est pas son problème. C'est un homme de terrain, on l'a vu dans le Nord», dit un colonel sous couvert de l'ano-

nymat. Le putsch de 2020 fait de lui un chef de junte. Un acte fondamental à la validité contestée fait déjà de lui le chef de l'Etat, temporairement. A l'époque, la communauté internationale obtient que la transition censée ramener des civils au pouvoir dure 18 mois, et non trois ans, et que soient nommés un président et un Premier ministre civils. Assimi Goïta renonce, sur le papier, à la possibilité de devenir président en cas d'empêchement de ce dernier.

## « SEUL CELUI... »

Dans les faits, la junte conserve le contrôle. Le Mali et ses partenaires assistent à la militarisation de l'appareil d'Etat. Une vice-présidence investie des attributions primordiales de la défense et de la sécurité est taillée sur mesure pour Assimi Goïta. Il continue à fuir la lumière. Mais, le cou et le menton communément engoncés dans un cache-col militaire, il est un interlocuteur obligé pour les partenaires étrangers: engagé dans la lutte antiterroriste et promettant de remettre le pouvoir aux civils à la fin de la transition. Le 24 mai, il bouscule la relation avec ces partenaires en faisant arrêter le président et le Premier ministre de transition, au risque de la réprobation internationale. Quatre jours après, il est déclaré président de la transition. «Nous n'avons pas droit une fois de plus de commettre les mêmes erreurs», disait-il vendredi peu de temps avant d'être élevé au rang de chef de l'Etat. «Il fallait choisir entre la stabilité du Mali et le chaos. Nous avons choisi la stabilité», disait-il, «car il s'agit de l'intérêt supérieur de la nation. Nous n'avons pas d'autre agenda caché». «Seul celui qui n'agit pas ne se trompe pas», déclarait-il. **R. I/Agences**

EST DE LA RDC

## Six morts dans une nouvelle attaque attribuée aux ADF

Six civils ont été tués dans une nouvelle attaque attribuée au groupe d'origine ougandaise Forces démocratiques alliées (ADF) sur une route de l'est de la République démocratique du Congo proche de la frontière ougandaise, a-t-on appris hier de sources concordantes. «Les assaillants ADF ont attaqué Kinyatsi, un village situé près du parc national des Virunga. Nous comptabilisons six personnes tuées dont une femme brûlée vive dans sa maison», a déclaré à l'AFP



Donat Kibuana, administrateur du territoire de Beni (Nord-Kivu, est). «Des jeunes sont en colère contre les forces de sécurité», a-t-il ajouté, sans en préciser la cause. «Ce bilan de six morts est provisoire», a précisé à l'AFP une source humanitaire sous anonymat, ajoutant «les habitants des villages Lume et Kinyatsi, en colère, se posent des questions sur l'identité des assaillants, invitant les autorités militaires à bien identifier les unités de l'armée qui opèrent dans cette zone». Le porte-parole de l'armée n'était pas

immédiatement disponible. Mais le gouvernement a annoncé que l'armée a tué deux membres du groupe et capturé 22 autres entre le 21 et le 27 mai, selon le compte rendu du dernier Conseil des ministres. Le village de Kinyatsi est situé sur la route stratégique Beni-Kasindi, qui approvisionne le territoire de Beni à partir de l'Ouganda et qui est aussi une voie d'exportation de la production agricole de cette zone. 39 personnes y ont été tuées depuis le début de la semaine. Malgré le déploiement de plusieurs

positions militaires sur cet axe routier, ainsi que l'installation d'une base des Casques bleus, ces attaques meurtrières contre des villages riverains se sont multipliées. Le Baromètre sécuritaire du Kivu (KST en anglais) a comptabilisé vendredi «au moins 1 228 civils tués» dans des violences attribuées aux ADF depuis novembre 2019, dans le seul territoire de Beni. Le 6 mai, les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri ont été placées sous le régime de l'état de siège par le président Félix Tshisekedi, pour tenter d'y juguler la violence, notamment les attaques meurtrières des ADF. Des gouverneurs militaires y ont remplacé les gouverneurs civils. A l'origine rebelles musulmans ougandais installés en RDC depuis 1995 où ils ont fait souche, les ADF sont de loin le plus meurtrier des 122 groupes armés recensés dans l'Est congolais par le KST. Le 11 mars, les États-Unis ont placé les ADF parmi les «groupes terroristes» affiliés aux terroristes de l'organisation État islamique (EI).

AFP

NIGER

## Trois militaires tués dans l'explosion d'un engin

Trois militaires nigériens ont été tués jeudi dans l'explosion d'une mine artisanale à Boni, dans la région frontalière de Tillabéry, dans l'ouest du Niger, ont rapporté vendredi des médias, citant une source sécuritaire. Les militaires étaient engagés dans une opération de déminage d'engins explosifs, «probablement placés par les groupes terroristes dans la localité, lorsqu'une mine a explosé faisant sur le coup trois victimes», a précisé la même source. Cette partie occidentale du Niger, limitrophe du Mali et du Burkina Faso, est devenue ces dernières années le théâtre d'opérations de groupes terroristes qui mènent des attaques meurtrières dans ces trois pays. Par ailleurs, d'importants combats ont opposé l'armée nigérienne et des combattants de Boko Haram vendredi après-midi dans Diffa, la grande ville du sud-est du Niger, proche du Nigeria, ont indiqué les autorités locales. «Ce sont des éléments de BH (Boko Haram) qui ont attaqué Diffa du côté de la localité de Bagara (sud de la ville) vers 15h00 et 16h00 (14h00 et 15h00 GMT). Il y a eu la réaction des Forces de défense et de sécurité (FDS) avec des tirs nourris, y compris à l'arme lourde», a déclaré à la presse un haut responsable du gouvernement de la région de Diffa. Une source préfectorale a également confirmé cette attaque, sans expliquer les circonstances. «Nous n'avons pas encore de bilan, mais nous déplorons les mouvements de panique des populations», a expliqué ce responsable du gouvernement, qui assure que «la situation est maîtrisée» et «le calme est revenu» dans cette ville de 200 000 habitants.

Synthèse R. I.

## LES TROUBLES GASTRIQUES

# Gastro ou intoxication alimentaire ? Comment faire la différence

**Maux de ventre, diarrhées et vomissements... ces symptômes peuvent évoquer aussi bien une gastro-entérite qu'une intoxication alimentaire. Ils peuvent en effet être déclenchés par un virus, une bactérie ou un parasite. Comment savoir de quelle infection il s'agit ? Et quel traitement selon la cause ?**

**C**rampes à l'estomac, diarrhée, douleurs, maux de tête, nausées, vomissements... Avez-vous été contaminé par un virus ou avez-vous mangé un aliment pas assez frais ?

## QUAND SONT APPARUS LES SYMPTÔMES DIGESTIFS ?

La seule différence entre un empoisonnement alimentaire et une gastro-entérite demeure dans le fait que cette dernière provient d'un virus. Les symptômes restent passablement semblables, bien qu'un empoisonnement alimentaire puisse parfois nécessiter davantage de soins.

La gastro-entérite provient donc d'un virus, tandis que l'intoxication alimentaire peut être provoquée par un virus, une bactérie ou un parasite. Faire la différence entre ces deux problèmes peut vous aider si vous avez besoin d'aller chez le médecin.

L'intoxication alimentaire se manifeste dans les heures qui suivent la consommation de l'aliment contaminé, tandis que la



gastro-entérite va se présenter environ 24 à 48 heures après le contact avec la personne malade.

Une fois que les symptômes sont apparus, les différences qui peuvent vous aider sont la présence de fièvre et/ou de sang dans les selles, qui indiquent une intoxication.

Le fait que d'autres personnes de votre entourage, ayant partagé le même repas,

sont également malades, peut vous mettre la puce à l'oreille. Si vous remarquez ces symptômes, ainsi qu'une difficulté à avaler ou respirer, une paralysie, des troubles de la vision, ou de la fièvre pendant plus de 48 heures, consultez un médecin au plus vite.

## QUELS TRAITEMENTS ?

Mais dans la plupart des cas, les per-

sonnes souffrant d'une intoxication alimentaire s'en remettent d'elles-mêmes, sans aucun traitement.

Si vous n'avez pas de fièvre et que vous suspectez une maladie virale, la gastro-entérite, le traitement est le même : boire beaucoup d'eau et manger de petites portions de fruits et légumes.

En cas de gastro-entérite, les antibiotiques (qui n'agissent que contre les bactéries) seront inutiles pour soulager les symptômes.

Votre médecin pourra vous conseiller un médicament contre les maux d'estomac ou un produit en vente libre.

## QUELLE PRÉVENTION CONTRE UNE INTOXICATION ALIMENTAIRE ?

Pour éviter les intoxications alimentaires, une bonne hygiène est essentielle.

- Pensez à vous laver les mains avant de manipuler de la nourriture et après avoir touché des aliments crus.

- Nettoyez régulièrement les ustensiles de cuisine, la vaisselle, et les plans de travail.

- Protégez vos blessures d'un pansement pour éviter que les plaies entrent en contact avec les aliments lorsque vous cuisinez.

- Suivez les instructions de cuisson des viandes et des poissons.

- Veillez à ne jamais briser la chaîne du froid. Lorsqu'un aliment périssable stagne à une température au dessus de 4 °C, les bactéries peuvent se multiplier très facilement. Une précaution qui s'applique particulièrement en été.

En cas de forte chaleur, soyez vigilant quand vous faites vos courses (produits surgelés à transporter dans un sac de congélation) et quand vous cuisinez.

- Ne recongelez jamais un produit décongelé.

## 10 réflexes pour éviter les intoxications alimentaires

Selon l'Organisation mondiale de la santé, les aliments porteurs de bactéries, de virus ou de parasites seraient responsables de plus de 200 maladies ! Pour sa propre sécurité, le consommateur a aussi un rôle à jouer.

### 1. JE FAIS CONFIANCE À MES SENS.

On jette tout aliment dont l'odeur, la couleur, la texture ou le goût paraît suspect. Et on recrache si on l'a en bouche : mieux vaut être impoli que malade.

### 2. JE VÉRIFIE L'INTÉGRITÉ DES EMBALLAGES.

Un sous-vide un peu lâche, un opercule de yaourt déchiré... à l'air, des bactéries, des moisissures ou d'autres micro-organismes ont pu se développer. On n'achète pas, ou on jette ! Idem pour une boîte de conserve bombée, signe de fermentation à l'intérieur.

### 3. JE DÉCOUPE SUR UNE PLANCHE EN PLASTIQUE OU EN MÉTAL.

Des bactéries peuvent prospérer dans les rainures d'une planche en bois, même bien lavée. On la choisit en plastique ou métal et on la lave à chaque utilisation : pas question de poser la viande cuite là où l'on vient de couper de la viande crue ou des légumes.

### 4. JE METS DE L'ORDRE DANS LE RÉFRIGÉRATEUR.

On range les aliments par dates de péremption et par catégories. On isole ceux



qui peuvent souiller les autres : fromages au lait cru, fruits non lavés... Deux fois par mois, on passe une éponge propre avec du vinaigre blanc ou de l'eau de Javel.

### 5. JE CONSOMME LES RESTES DANS LES 24 HEURES.

Les bactéries aiment les températures moyennes, 25 à 37 °C. On ne laisse pas trop longtemps le plat sur la table. On le transvase dans un récipient, on laisse refroidir et on le place, couvert, dans le réfrigérateur, pour un jour maximum. On réchauffe à plus de 70 °C avant de manger.

### 6. JE JETTE LES DENRÉES FRAGILES ENTAMÉES.

Préparations à base d'œufs crus (mous- se, mayonnaise...), tartares de viande ou de

poisson, coquillages... ce qui n'est pas consommé tout de suite va à la poubelle.

### 7. JE CONGÈLE LA VIANDE ET LE POISSON QUE JE MANGERAI CRUS.

La congélation détruit les principaux parasites éventuels de ces aliments.

Deux jours avant de préparer des sushis ou un tartare, on les entrepose au grand froid.

### 8. JE DÉCONGÈLE DANS LE RÉFRIGÉRATEUR.

À température ambiante, cela va plus vite, mais favorise le développement bactérien !

### 9. JE PLACE UN ESQUIMAU "SENTINELLE" AU CONGÉLATEUR.

Sans son emballage : en cas de coupure d'électricité, il change de forme.

Auquel cas on jette tout le contenu du congélateur.

Car, lors de la décongélation, les microbes se multiplient : recongeler, c'est les "conserver" et préparer une autre multiplication à la décongélation suivante.

### 10. JE CHANGE SOUVENT LES ÉPONGES ET LES TORCHONS.

On y trouve parfois plus de microbes que sur la lunette des toilettes ! Les mains, les ustensiles et la vaisselle seront de même bien nettoyés, voire désinfectés, après chaque manipulation.

## Pourquoi il ne faut pas recongeler un produit décongelé

Lutter contre le gaspillage alimentaire, oui... mais pas au détriment de notre santé.

Recongeler un aliment est déconseillé. Plutôt que de jeter à la poubelle un plat décongelé qui n'a pas été terminé, on pourrait être tenté de le congeler à nouveau pour le servir à un prochain repas. Cette idée n'est malheureusement pas à mettre en pratique.

### MILLE FOIS PLUS DE BACTÉRIES QU'AU DÉPART

Quand on décongele un plat - quel qu'il soit - les bactéries présentes dans le produit initial, mais mises au repos grâce à la surgélation ou à la congélation, se développent de nouveau.

### GARE À L'INTOXICATION ALIMENTAIRE

Ces bactéries peuvent entraîner des intoxications alimentaires plus ou moins graves pour la santé.

Alors, en alimentation comme en santé, mieux vaut respecter le principe de précaution, et ne pas recongeler un produit déjà décongelé.

En revanche, il peut être conservé au réfrigérateur et consommé sous 24 heures.

## AIDE AU MOUVEMENT ASSOCIATIF

# Sous et dessous...

**Si le ministère de la Culture affiche une réelle disponibilité quant à sa contribution financière au mouvement associatif relevant de son département, en revanche, il se montrera tout autant vigilant et intraitable quant à l'utilisation à bon escient des deniers publics. A bon entendeur, salut...**

Le ministère de la culture rassure tous les candidats porteurs de projets à vocation culturelle et artistique et qui attendent l'affectation de l'aide financière. Faut-il leur rappeler à cet égard qu'une première tranche a déjà été libérée à cet effet et que la seconde suivra avant la fin de l'exercice courant. C'est juste donc une question de timing et non une quelconque manœuvre dilatoire et ou mauvaise volonté. Les dossiers pour rappel font l'objet d'un examen minutieux par une commission désignée à cet effet et qui active en toute transparence qui plus est. Car on ne voit pas pourquoi tous les postulants qui ont fourni un dossier en bonne et due forme ne bénéficieront pas de cette contribution des pouvoirs publics. Il reste qu'il existe un principe de précaution universel et que dans le cadre de la moïse à niveau la tutelle autrement dit le ministère de la culture et des arts est dans la stricte obligation de s'y conformer scrupuleusement.

A l'instar donc de tous les prétendants à cette fameuse subvention réglementée et qui s'en vient ainsi en amont et en aval consolider le projet culturel envisagé et qui va dans le sens des options culturelles du pays. Sauf qu'aujourd'hui la manne solidaire n'est plus tout à fait la même dans la mesure où la situation financière du pays commande et exige de compter ses sous, les affecter et les exploiter à bon escient. D'où l'exigence naturelle d'un cahier des charges pour le suivi rigoureux des deniers publics. Et là je pense que tous les postulants ont suffisamment de bon sens et de lucidité pour



s'inscrire dans cette optique, c'est-à-dire gérer au mieux cette situation de crise inédite dans l'histoire de notre jeune pays. Ceci dit aucune inquiétude non plus quant à la libération des fonds nécessaires à lancer et rentabiliser tous ces projets qui tiennent à cœur leurs différents promoteurs. En somme se réapproprier les fameuses vertus de discerne-

ment pour mieux voir venir les choses et les ramener surtout à leur juste dimension et ou proportion. Il va sans dire également que les dossiers incomplets et ou insuffisamment explicites pourraient ne pas recevoir l'adhésion et ou l'agrément de la commission qui en a l'autorité et la charge. C'est une très bonne chose parce que dans un passé récent, autrement dit

avant la prise de fonction de la nouvelle ministre madame Bendouda, on privilégiait davantage la tête que le client si j'ose m'exprimer ainsi. En d'autres termes, l'entregent et les accointances constituaient une espèce de sésame réservé exclusivement aux courtisans. Et on sait à quoi ont abouti ces pratiques malsaines et répréhensibles en ce qu'elles ont ouvert la porte à tous les abus et gonflé considérablement, partant, les porte-monnaies d'indus bénéficiaires... Hé oui lorsque l'argent coule à flots les contingents de faux copains et de faux amis se multiplient...

Désormais le moindre sou vaut son pesant d'or. Et doit atterrir inéluctablement dans l'escarcelle de bénéficiaires réputés intègres et probes. Et il est de bon ton de savoir distinguer le bon grain de l'ivraie.

En tout cas telle est la nouvelle feuille de route de la nouvelle équipe dirigeante trop instruites des magouilles qui ont marqué l'ancienne ère pour ne pas s'en démarquer et œuvrer uniquement dans le strict respect des clauses contractuelles en vigueur. Outre toutes les lois et décrets républicains. Tout en ayant conscience à l'instar des juristes que la loi est générale, neutre et impersonnelle. Car si les pouvoirs publics restent toujours sensibles à la question « subventionnelle », force est d'admettre qu'il est aussi de leur droit d'avoir non seulement un droit de regard sur ces mêmes subventions mais, en sus, d'exiger un double contrôle a priori et a posteriori. A bon entendeur salut...

A.Zentar

## SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN AFRIQUE

# Le Crespiaf à l'honneur

L'Algérie dispose depuis deux ans du premier Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiaf), un centre régional, le seul en Afrique, placé sous l'égide de l'Unesco et composé d'experts et de représentants d'instances spécialisées et présidé par le ministre de la Culture.

Créé suite à l'accord de 2014 entre l'Unesco et l'Etat algérien, le centre est installé à la villa Dar Abdelatif sur les hauteurs d'Alger, il est géré administrativement par l'Algérie et doté d'un budget alloué par l'Etat algérien, il est le septième centre du genre après ceux installés en Chine, au Japon, en Corée du Sud, en Iran au Pérou et en Bulgarie. Le Crespiaf centre de catégorie 2 de l'Unesco, a pour mission de servir les objectifs stratégiques de l'Unesco en faveur de l'Afrique par l'appui aux compétences du continent en matière d'identification, d'inventaire, de recherche scientifique, de documentation et de sauvegarde du patrimoine immatériel.

Ce premier centre africain vise également à stimuler la coopération et les échanges d'expertise, à faciliter les échanges entre les musées et centres d'archives du continent, ou encore à créer une base de données commune et une meilleure connaissance du patrimoine immatériel en Afrique. Le centre avait tenu en mars 2019 la première réunion de son conseil d'administration présidé par le ministre algérien de la Culture et composé du Secrétaire à la convention de 2003 de l'Unesco Timothy



Curtis, du directeur du patrimoine de la culture Imad Bensoula, du représentant de la directrice générale de l'Unesco Karim Hendili, du Secrétaire général du ministère malien de la culture GuindoAndogulu, du Directeur général de l'autorité de recherche et de sauvegarde du patrimoine éthiopien Yonas-Desta, du représentant du ministère namibien de la culture BoysonNgondo, et du représentant du ministère camerounais de la culture Christophe Mbida.

Le Crespiaf avait également organisé à Alger sa première grande exposition intitulée "Héritages culturels immatériels en Afrique" pour présenter un élément emblématique du patrimoine de chacun des 27 pays africains détenant des classements à la liste représentative du patrimoine immatériel. Cette exposition a mis en avant tous les éléments du patrimoine immatériel algérien classés à l'Unesco jusqu'en 2019: l'Ahellil du Gourara (inscrit en 2008), le costume nuptial de Tlemcen (inscrit en 2012), l'Imzad (dossier international classé en 2013 au nom de l'Algérie, du Mali et du Niger), le pèlerinage du Rakb de Sidi Cheikh (inscrit en 2013), la fête de la Sebeïba de Djanet (inscrit en 2014), le Sbuâ de Timimoune (inscrit en 2015), en plus du dossier maghrébin de classement du couscous au nom de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, de la Lybie et de la Mauritanie qui sera classé en 2020.

Entre autres éléments patrimoniaux présentés les espaces culturels du "Yaaral et du Degal" au Mali et celui du "Sosso-Bala" en Guinée, les danses "Mbende" du Zimbabwe, "Isukuti" du Kenya, les danses des communautés gourou de Côte d'Ivoire, ou encore la "Danse du tambour royal" du Burundi. Plusieurs autres pratiques liées à la musique et à la fabrication d'instruments dont la Balafon inscrit au nom du Burkina Faso, les chants polyphoniques des Pygmées Aka de Centre Afrique, ou encore la musique de trompes Bigwala d'Ouganda.

SOUTIEN FINANCIER  
AUX PROJETS  
CULTURELS ASSOCIATIFS

## Ouverture d'une deuxième session

Le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture d'une deuxième session de l'opération de soutien financier aux projets culturels et cinématographiques associatifs pour le compte du deuxième semestre de l'année 2021, indique un communiqué du ministère. Cette nouvelle session s'inscrit dans le cadre des aides financières annuelles accordées par le ministère de la Culture et des Arts aux associations et coopératives culturelles, précise le communiqué. Les associations et coopératives intéressées par ce soutien doivent soumettre leur dossier de candidature durant la période allant du 27 mai au 20 juin inclus via la plateforme numérique du ministère de la Culture et des Arts <https://e-servicesculture.dz/projets-associatifs/>. Les détails du dossier à fournir et des conditions d'éligibilité à cette aide financière sont également disponibles dans la plateforme.

LIGUE 1 (24<sup>e</sup> JOURNÉE)

# Des matchs pièges pour l'ESS, le MCO et la JSS

**Le choc entre l'USMA et le CSC est la grosse affiche de cette 24<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 algérienne.**

La 24<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football est programmée pour ce dimanche par la LFP. Le leader, l'ES Sétif, et ses deux dauphins, le MC Oran et la JS Saoura, affronteront des mal-classés, à savoir le NA Hussein-Dey, l'USM Bel-Abbès et le NC Magra respectivement. Ce sont des matchs pièges par excellence pour le leader et ses poursuivants, avides tout de même de profiter de l'avantage du terrain pour rester dans le peloton de tête. Le choc entre l'USM Alger et le CS Constantine est la grosse affiche de cette 24<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 algérienne. Les Usmistes tiennent à renouer avec la victoire, mais les Sanafir qui restent sur une victoire devant le MCA, ont à cœur de créer la surprise à Bologhine. La JS Kabylie qui partage la 4<sup>e</sup> place avec l'USMA, se rend à Ain M'lila pour en découdre avec l'ASAM, en perte de vitesse depuis le départ d'Abdelkader Iaïch, engagé par le NAHD. Le CRB et le MCA qui ont



encore du mal à digérer leur élimination en Ligue des champions d'Afrique, vont tenter de renouer avec la victoire en championnat devant respectivement l'O Médéa et le RC Relizane, deux clients à prendre très au sérieux. Dans la lutte pour le maintien en Ligue 1, deux matchs à six points sont au menu de ce 24<sup>e</sup> round, à savoir ASO Chlef-JSM Skikda et US Biskra-WA Tlemcen, alors que la lanterne rouge le CABBA Arréridj compte confirmer son réveil face au Paradou AC.

L. B.

## Programme des rencontres :

Sétif : ESS - NAHD (17h)  
Oran : MCO - USMBA (17h)  
20-Août-55 : CRB - OM (17h)  
Bologhine : USMA - CSC (17h)  
BB Arréridj : CABBA - PAC (17h)  
Béchar : JSS - NCM (18h)  
Biskra : USB - WAT (18h)  
Chlef : ASO - JSMS (18h)  
Ain M'lila : ASAM - JSK (19h)  
5-Juillet : MCA - RCR (19h)

CYCLISME

## Le tour d'Algérie 2021 annulé

L'édition 2021 du Tour d'Algérie cycliste (TAC), prévue pour juillet prochain, a été finalement annulée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. La décision a été prise suite à l'avis défavorable émis par la commission scientifique chargée du suivi de l'évolution de la pandémie, a indiqué à l'APS, le président de la FAC, Kheïreddine Barbari, en marge de la 3<sup>e</sup> étape de la coupe d'Algérie et la 25<sup>e</sup> édition du grand prix de la ville d'Oran. "La FAC avait espéré dans un premier temps que le tour d'Algérie, annulé également l'année passée, ait lieu comme prévu en juillet prochain, mais comme le dernier mot ne nous revient pas, nous sommes dans l'obligation de l'annuler. L'intérêt général passe avant tout, d'autant que cette épreuve connaît la participation de coureurs de différents pays", a expliqué le président de la FAC, qui a été élu, il y a quelques semaines, pour un nouveau mandat à la tête de cette instance. L'ex-président de la Ligue de Biskra de cyclisme a, en revanche, fait savoir que la coupe d'Afrique de cyclisme, prévue à Oran en début de septembre prochain et inscrite dans le programme de la fédération internationale de la discipline, est "jusqu'à preuve de contraire maintenue". Cette épreuve s'inscrit également dans le cadre des préparatifs de la capitale de l'Ouest pour accueillir la 19<sup>e</sup> édition des jeux méditerranéens lors de l'été 2022, a-t-il rappelé.

GYMNASTIQUE

## Belkhir n'ira pas aux JO

Le gymnaste algérien Younes Belkhir a remporté jeudi dernier la médaille d'argent au trampoline, lors des Championnats d'Afrique de gymnastique qui se déroulent au Caire (Egypte), échouant ainsi à se qualifier aux prochains Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à 2021 (23 juillet - 8 août). Avec un total de 52.730 points, le jeune sociétaire de la formation oranaise d'Irbo Sud, âgé de 19 ans, est monté sur la deuxième marche du podium, tandis que la première place, qualificative pour les Jeux olympiques de Tokyo, est revenue à l'expérimenté Egyptien Sief Sherif (53.290). La médaille de bronze a été remportée par le Marocain Safwane Salhi, avec un total de 52.180 points. Chez les dames, Ahlem Fatma Mokhtari, Lahna Selam et Chaïma Temami ont terminé respectivement 5<sup>e</sup> (42.65 pts), 8<sup>e</sup> (40.05 pts) et 9<sup>e</sup> (39.25 pts) en gymnastique artistique. Sept gymnastes, dont trois dames (6 en gymnastique artistique et 1 en trampoline) représentent l'Algérie dans cette compétition, programmée du 24 au 28 juin.

KHENCHELA

## Le cadavre de l'ancien international Nabil Kassimi retrouvé

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Tamza (wilaya de Khenchela) ont retrouvé vendredi soir le cadavre de l'ancien joueur international, Nabil Kassimi, dans la forêt d'Ain Mimoune, dans la commune de Tamza. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont retrouvé le cadavre de Nabil Kassimi, ancien joueur de l'USM Khenchela et ancien attaquant international, en bordure de route dans la forêt de Ain Mimoune, présentant des traces de coups, portés par un objet contondant sur plusieurs parties du corps. Le cadavre de l'ancien joueur a été transporté par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed Ben Bella du chef-lieu de wilaya. La personne suspectée d'avoir perpétré ce crime, dont a été victime l'ancien joueur international vendredi soir à une heure tardive, a été appréhendée "en un temps record" par les éléments de la Gendarmerie nationale et transférée au siège de la brigade territoriale de Khenchela, pour les besoins de l'enquête, et ce, avant de transmettre son dossier aux autorités judiciaires compétentes. Mort à l'âge de 70 ans, Nabil Kassimi était l'un des joueurs les plus en vue du football dans la wilaya de Khenchela, notamment au cours des années 1970, durant lesquelles il avait contribué à l'ascension du club de football local en division I, lors du championnat national de la saison 1974-1975. Cet ancien joueur international avait également endossé le maillot de l'équipe nationale de football durant la même période.

LES BILANS MORAL ET FINANCIER DU COA ADOPTÉS

## Hammad : «L'année 2020 a été douloureuse»

Les bilans moral et financier de l'année 2020 du Comité Olympique et sportif algérien (COA) ont été approuvés par les membres de l'Assemblée générale de l'instance olympique, lors d'une session ordinaire (AGO), tenue hier à Alger. Le bilan moral a eu l'aval de 67 membres et deux abstentions, alors que le bilan financier a obtenu 65 voix, contre une voix et deux (2) abstentions. Les travaux de l'AGO se sont déroulés en présence de 69 sur les 94 membres que compte l'AG, dont 24 fédérations olympiques, alors que la Fédération algérienne de Golf (FAG) était absente pour non régularisation de sa situation. Lors de son allocution d'ouverture, le président du COA, Abderrahmane Hammad a souligné, que "l'année 2020 a été difficile en raison de la pandémie de Covid-19 à travers le monde. "Personne n'ignore que l'année 2020 a été très difficile et douloureuse, avec le gel de toutes les activités sportives et autres. Toutefois, en dépit de ces conditions extrêmement difficiles, quelques athlètes ont réussi à décrocher leur qualification pour les JO de Tokyo prévus l'été prochain. Je tiens à saisir cette occasion pour saluer ces sportifs, et leurs staffs techniques et administratifs et souhaiter plein succès aux autres athlètes en quête de qualification", a-t-il déclaré. "Il m'est agréable de féliciter Mustapha Berraf pour sa réélection à la tête de



l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), tout en lui, souhaitant pleine réussite dans sa mission. Je félicite également les présidents des Fédérations qui ont été élus dans les différentes instances continentales et régionales " a ajouté le président du COA. Outre l'examen des bilans moral et financier de l'exercice 2020, il a été procédé pendant cette AGO à l'installation des Commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, pour préparer les travaux de l'AGE prévue le 8 juin au

siège du COA à Alger.

En marge des travaux de l'AGO, un documentaire relatant les noms et photos des différentes figures sportives disparues en 2020, a été présenté à l'assistance. Par ailleurs, le président du COA a rendu hommage à l'expert international de karaté, El-Ouali Mahfoud qui a consacré toute sa vie pour le sport algérien. Les travaux de l'AGO, ont été marqués par la présence de l'ex-président Mustapha Berraf, réélu mardi dernier au Caire, à la tête de l'ACNOA.

## JUVENTUS

## Ronaldo, le coup de théâtre !

**L'aventure de Cristiano Ronaldo à la Juventus Turin semble toucher à sa fin.**

Alors que la suite de son aventure à la Juventus semble incertaine, Cristiano Ronaldo pourrait rejoindre José Mourinho à l'AS Roma. N'ayant pas réussi à soulever la Ligue des Champions en trois années dans le Piémont et après une saison compliquée sur le plan collectif, la star portugaise songerait à quitter les Bianconeri. Cette semaine, Il Messaggero a révélé que Cristiano Ronaldo avait annoncé sa décision de partir à la fin de saison à ses coéquipiers du vestiaire turinois. Si les rumeurs entourant son avenir reviennent systématiquement à l'approche de l'été, cette fois-ci la situation est différente. L'ancien attaquant madrilène aura l'embarras du choix cet été. Son nom a été associé ces derniers temps à un retour à Madrid, à Manches-

ter United ou encore au Sporting Lisbonne. Selon les informations de La Stampa, José Mourinho, le nouveau coach de l'AS Roma, aurait appelé Cristiano Ronaldo pour tenter de le convaincre de le rejoindre à la Louve. Le contact entre les deux hommes a été facilité par leur agent commun, le portugais Jorge Mendes. Toutefois, il serait difficile d'imaginer le club romain s'aligner sur le salaire de CR7 estimé à près de 30 millions d'euros annuel.

**ALLEGRI  
REMPLECE PIRLO**

Comme pressenti ces derniers jours, Massimiliano Allegri est de retour à la Juventus Turin. Quelques heures après l'annonce du départ d'Andrea Pirlo (voir la brève de 11h43), la Vieille Dame officialise la signature du technicien de 53 ans. Un temps annoncé au Real Madrid pour succéder à Zinedine Zidane, le natif de Livourne s'est finalement engagé jusqu'en juin 2025 avec le club qui lui a permis de décrocher cinq championnats



d'Italie (2015, 2016, 2017, 2018, 2019), quatre Coupes d'Italie (2015, 2016, 2017, 2018), deux Supercoups d'Italie (2015, 2018) et d'atteindre la finale de la Ligue des Champions à deux reprises (2015, 2017), durant son premier passage entre 2014 et 2019. Licencié par la Juve, après une seule saison sur le banc, Pirlo a réagi à son départ sur les réseaux sociaux. Le technicien italien regrette la décision de sa direction, alors qu'il estime avoir «atteint les objectifs» demandés en début de saison. «Si je devais revenir en arrière, je ferais exactement le même choix, bien que conscient de tous les obstacles que j'ai rencontrés liés à une période aussi difficile pour tout le monde, qui m'ont empêché de planifier au mieux mes intentions et mon style de jeu, mais au cours de laquelle cependant, j'ai atteint les objectifs qui m'étaient demandés. Je tiens à remercier la famille Juventus et tous ceux qui ont été proches de moi cette saison», a notamment écrit le champion du monde 2006, qui estime avoir vécu une année «merveilleuse».

## PARIS SG

## Mbappé à l'origine d'un gros malaise

Où jouera Kylian Mbappé la saison prochaine ? La question agite la rubrique mercato déjà depuis de longues semaines, alors que le Paris Saint-Germain tente toujours de convaincre son joyau de prolonger son contrat, lequel arrivera à son terme en juin 2022. De son côté, l'ancien Monégasque joue la montre, attendant des garanties sportives de la part de ses dirigeants avant de faire son choix. Un choix qui pourrait avoir de lourdes conséquences au sein du club de la capitale... Après avoir indiqué que Mauricio Pochettino songeait à quitter le PSG six mois après son arrivée pour retourner à Tottenham, en raison notamment des relations glaciales entretenues avec son directeur sportif Leonardo, The Sun a livré davantage d'informations sur les dessous de la brouille entre l'Argentin et le Brésilien. «Mauricio Pochettino est mécontent de voir que son directeur sportif est prêt à vendre Kylian Mbappe au Real Madrid», avance ainsi le tabloïd anglais. L'avenir du gamin de Bondy serait donc l'une des principales causes des tensions apparues dans les coulisses du Parc des Princes. Assurément, l'été promet d'être chaud dans la capitale !



**HAKIMI, ÇA AVANCE**

La priorité du Paris Saint-Germain pour se renforcer au poste de défenseur latéral droit se nomme Achraf Hakimi. Valeur montante du foot mondial à ce poste, l'international marocain reste sur deux excellentes saisons, avec le Borussia Dortmund qui l'a révélé en Europe, puis sous les couleurs de l'Inter Milan, où il a été l'un des artisans du titre de champion

d'Italie. Selon la Gazzetta dello Sport, ce dossier serait en bonne voie pour le Paris Saint-Germain. Le club de la capitale pourrait formuler une offre conséquente à hauteur de 50 millions ou inclure un joueur dans le deal. Le nom de Leandro Paredes est cité par le média, qui souligne que Paris serait bien en pole dans ce feuilleton malgré la concurrence, très rude, du Bayern Munich et du Real Madrid.

## REAL MADRID

## Alaba, c'est fait

C'était une question de temps. L'information est tombée vendredi en fin d'après-midi. David Alaba s'est engagé en faveur du Real Madrid avec le statut de joueur libre puisque son contrat avec le Bayern Munich prendra fin le 1er juillet prochain. Le communiqué du club merengue a précisé que le gaucher s'est mis d'accord pour les cinq prochaines saisons. Le défenseur polyvalent autrichien de 28 ans constitue donc la première recrue du club espagnol, au lendemain de l'annonce du départ de l'entraîneur Zinedine Zidane. Le salaire annuel d'Alaba pourrait atteindre 12 millions d'euros. Le polyvalent défenseur passe d'un mastodonte européen à un autre, avec toujours le même objectif. «J'ai quitté un club spécial pour rejoindre un autre club spécial. Je suis vraiment heureux et honoré de

rejoindre le Real. Après de nombreuses années à Munich, je vais faire face à un nouveau challenge et je vais donner le meilleur de moi-même pour continuer à écrire l'histoire si particulière de ce club. J'ai déjà hâte de jouer mon premier match avec ce maillot blanc si emblématique devant tous les fans à Madrid. Je suis sûr que cette aventure sera un grand succès. Tous ensembles, avec tous les Madridistas. Vamos !», a écrit l'Autrichien sur ses réseaux sociaux.

**ZIDANE, LA TENDANCE  
SE CONFIRME**

Fatigué par les critiques et déçu par le manque de soutien de ses dirigeants, Zinedine Zidane a officiellement quitté son poste d'entraîneur du Real Madrid

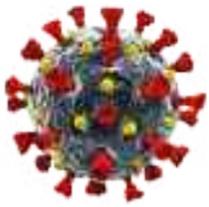
jeudi et aimerait rebondir rapidement, dès la saison prochaine. «Il est las du Real mais pas fatigué d'entraîner», a ainsi glissé un proche du Français, sous couvert d'anonymat, dans les colonnes de L'Equipe. La Juventus Turin, où son nom a longtemps circulé, ayant décidé de rapatrier Massimiliano Allegri, le champion du monde 1998 pourrait se laisser séduire par une offre de Tottenham. Les Spurs commencent en tout cas à rêver de lui, révèle le Daily Telegraph. En cas de départ de Mauricio Pochettino, le Paris Saint-Germain pourrait-il devenir une option ? Cette hypothèse paraît compromise, d'abord en raison de l'étiquette de Marseillais qui colle à Zizou puis à cause de la piste Antonio Conte qui prend du poids dans la capitale, mais sait-on jamais...

**BORUSSIA DORTMUND  
Haaland brise  
le silence**

Auteur s'une saison sensationnelle avec le Borussia Dortmund, Erling Haaland ne manquera assurément pas de prétendants cet été. Ces derniers devront toutefois sortir le chèque pour s'offrir l'homme aux 41 réalisations en 41 matches cette saison toutes compétitions confondues, évalué à plus de 150 millions d'euros par ses dirigeants. Alors que le célèbre agent du serial buteur de 20 ans, Mino Raiola avait récemment laissé entendre que son poulain souhaitait aller voir ailleurs cet été, le principal intéressé s'est exprimé vendredi sur son avenir. Au cours d'un entretien accordé au média norvégien Viaplay, le natif de Leeds a notamment confié qu'il serait «respectueux» de son contrat. «Comme je l'ai déjà dit, je suis un grand fan de la Ligue des champions et je pense que tout le monde le sait. C'était un soulagement d'assurer cette qualification. C'était vraiment important. J'ai un contrat pour quelques belles années, donc je suis respectueux de mon contrat. Je viens de gagner mon premier trophée majeur et c'était une sensation formidable. Je veux donc gagner des trophées», a ainsi confié Haaland. Pour rappel, le bail du joueur court jusqu'en juin 2024, mais comporte une clause libératoire fixée à 75 millions d'euros à compter du 1er juillet 2022.

**LIVERPOOL  
Konaté,  
c'est officiel**

Ibrahima Konaté (22 ans, 21 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) jouera bien à Liverpool la saison prochaine. Annoncée brûlante ces dernières heures, l'arrivée du défenseur central du RB Leipzig vient d'être officialisée ce vendredi par le club de la Mersey. Les Reds ont payé le montant de sa clause libératoire, soit 35 millions d'euros. De son côté, le Français a signé un contrat de «longue durée», dont le nombre d'années n'a pas été précisé.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 258 nouveaux cas, 187 guérisons et 5 décès en 24h

BELDJOUD LORS DE LA CÉRÉMONIE DE SORTIE DE LA 52E PROMOTION DE L'ENA

## Nécessité de « former une élite qualifiée »

**L'**Algérie ne saurait relever les défis majeurs imposés par le contexte international particulier et les exigences de l'édification de l'Algérie nouvelle sans l'existence d'une «ressource humaine hautement qualifiée», a affirmé samedi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de sortie de la 52e promotion de l'Ecole nationale d'administration (ENA) Moulay Ahmed Medeghri, lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Abdellah Moundji, le ministre de l'Intérieur a souligné que l'Algérie s'apprête à faire face à des «défis majeurs imposés par le contexte international particulier dans lequel nous vivons à l'extérieur et les exigences de l'édification de l'Algérie nouvelle à l'intérieur», ajoutant que ces défis ne sauraient être relevés sans «une ressource humaine hautement qualifiée, ambitieuse et imprégnée des valeurs nationalistes». Ainsi, l'intérêt particulier accordé à la formation, dira le ministre, est venu en tête des priorités du programme du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, qui «ne cesse de souligner la nécessité de préparer une élite de cadres nationaux qui s'acquitteront pleinement des responsabilités de demain de façon à élever notre pays au rang des pays pionniers». Dans cette optique,

M. Beldjoud a affirmé que son secteur réunira toutes les conditions nécessaires en vue d'une bonne préparation de cette élite et œuvrera également à présenter un programme de formation complémentaire combinant «les connaissances de base de l'administration publique, tels le droit, l'économie, les sciences politiques, le management public et les connaissances techniques comme la gestion des projets et des services publics, la gestion financière,



les ressources humaines et les connaissances pratiques acquises grâce aux stages dans les différentes administrations centrales et régionales». C'est pour cette raison, poursuit le ministre, que les programmes de l'Ecole seront «actualisés et modernisés» pour se mettre, a-t-il dit, au diapason des exigences de la mutation vers l'Algérie nouvelle, et seront élaborés de sorte que les diplômés de l'ENA puissent acquérir des compétences en matière d'analyse et de prise de décision sous la supervision d'un conseil scientifique et

pédagogique. Pour sa part, M. Hocine Mebrouk, docteur en droit administratif à l'ENA, a abordé dans un cours inaugural donné à la nouvelle promotion l'importance d'enseigner l'éthique de la profession, soulignant que la déontologie permet d'élever la compétence de l'agent administratif et ses performances. L'ENA a décidé d'enseigner la déontologie de l'agent public garant de la place importante qu'occupe la moralisation de la vie publique dans le programme du Président Tebboune.

## Au fil du jour

### Si je suis solitaire...

Par Rachid Ezziane

Si je suis solitaire, c'est à cause de la mer. La houle m'emporte le matin, et le soir, elle me jette sur le sable, ivre de vertige. De solitude. Chaque matin, je m'en vais à la recherche d'un autre monde. Chaque soir, je retourne à la terre, plus ancré que les racines des oliviers centenaires. Si je suis solitaire, c'est à cause du désert. Les dunes m'emportent le matin avec le vent ; et le soir, elles me déposent aux portes des oasis, saturé de rêves. Mais plus je m'éloignais, plus mes origines m'interpellaient. Et plus mes origines m'interpellaient, plus la mer et le désert m'envoûtaient. Je ne sais quoi faire. Si je suis solitaire, c'est parce que je suis voyageur. Je ne m'arrête jamais de marcher « dans ma tête ». Un jour, je me retrouve là-bas aux fins fonds des terres brûlantes. Un autre jour, c'est dans les îles, aux eaux azur, que je me vois finir mes jours. Partout où ma tête « m'emporte », j'ai toujours comme quelque chose qui me tire par le dos, me réclamant le retour. « Regarde ! me dit-elle, ce sont les pierres de ta maison ; regarde ! Là, ces galets, au fond de l'oued ; ils portent ton nom ». Et cet enfant – moi quand j'étais petit, me faisant des signes avec ces deux mains : « Je suis là, regarde de ce côté-ci. Ne t'en va pas sans moi », me dit-il. Et elle pleura, mon enfance. Et elle cria. Et elle me suivit partout où je suis allé. Elle me tourmente, mon enfance. Elle m'incite à rester parmi les miens. Et puis, tout doucement, j'oublie la mer, je plante ma tente au milieu de « L'heptagone ». Le vent souffle. Chante. Puis s'en va réveiller les chaumes en terre séchée ; elles accueillent les bribes de voix que ma bouche sème :

*Desserre ton poing  
Ouvre ta main  
Accueille les tiens  
Donne-leur des câlins  
Le devin dicte son dessein...*

Si je suis solitaire, triste et un peu en retrait, c'est que dans mon cœur je porte d'autres cœurs. Ils palpitent, comme le mien, pour une terre mille fois millénaire. Si mes voyages ne peuvent aller au-delà de mes rêves, ce n'est point de flegme ou de peur, mais le sable, la poussière, les cailloux, la mer... et toutes les choses que sait faire mon pays, voyez-vous, je ne saurai les effacer de ma mémoire. Un baiser sur ses lèvres, le long de ses rivages. Une étreinte en pleine lune. Elle est comme une femme, la terre qui m'a vu naître. Les conquérants, les pirates, les marins, les voyageurs, les aventuriers, les poètes, les penseurs, les mystiques et simples passagers, ont tous, par miracle, aimé en elle cette chose – que moi-même j'ai aimée en elle. Un baiser sur ses lèvres, le long de son passé, je le veux long, lent, doux, d'où je m'en sortirai titubant, saoul ; et du haut des cimes, j'embrasserai ses montagnes galbées de verdure... Avec mes mains je palperai ses contours, et je laisse glisser entre mes doigts sa chair en poussière, rouge-ocre ; par bribes d'inhalation, forme le sang de mes veines.

### TRAFIC DE DROGUE

#### Arrestation de 5 suspects à Alger

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté cinq individus impliqués dans des affaires de trafic de drogue, d'entrave à l'exercice de la justice et de non-dénonciation d'un individu recherché par la justice, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. Agissant sur la base d'informations faisant état d'un individu qui cachait de la drogue dans son domicile et après avoir obtenu un mandat de perquisition, les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire de Oued Koriche ont saisi une quantité importante de cannabis dans le domicile de cet individu qui a été conduit au siège de ces services, a précisé la même source. L'opération a permis de saisir 7,85 kg de cannabis, deux téléphones portables, un véhicule touristique et 98.180 DA. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, le suspect a été déféré devant le procureur territorialement compétent. Dans le même cadre, la Brigade de lutte contre le trafic de la drogue à la circonscription Est de la police judiciaire a élucidé une affaire de détention et stockage de psychotropes destinés au trafic. L'opération a été réalisée grâce à l'exploitation d'informations selon lesquelles un individu cachait une quantité de psychotropes au profit d'un autre individu s'adonnant au trafic en gros de ces substances. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les deux suspects ont été déferés devant le procureur territorialement compétent, a conclu le communiqué.

### ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

#### 4 décès et 402 blessés en 48 heures

Quatre personnes sont décédées et 402 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi la Protection civile dans un communiqué. La même source ajoute que les secours de la Protection civile de la wilaya de Souk Ahras sont intervenus pour le repêchage d'un adolescent décédé par noyade dans une mare d'eau sis au lieu dit «Machetat El Souinia», dans la commune de Safel El Ouidan, relevant de la daïra de Bir Bouhouch. Les secours de la Protection civile ont procédé également, durant la période allant du 27 au 29 mai et arrêté ce samedi à 8 heures, à l'extinction de huit incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, Blida, Saïda, Tizi-Ouzou, El Menia, Tipasa, Constantine et Ouargla, souligne le même communiqué, ajoutant que l'intervention rapide a permis de circons-

crire les incendies et éviter leur propagation vers d'autres structures et habitations. Dans le cadre de ses activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 48 heures, 113 opérations de sensibilisation à travers 23 wilayas (81 communes), portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Les mêmes unités ont également effectué 81 opérations de désinfection générale à travers 15 wilayas (48 communes). Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, précise le communiqué. Par ailleurs, la DGPC a mobilisé pour les deux opérations 442 agents de la Protection Civile, tous grades confondus, ainsi que 86 ambulances et 39 engins d'incendie, note le communiqué.